Vol 12 # 40 • Du 10 au 16 Avril 2019 Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LAPIN À LA PLACE DE CÉANT ?


Voir page 3

Jean Michel Lapin sera t-il ratifié au Parlement pour remplacer définitivement le notaire Jean-Henry Céant à la Primature?

OEA : LE GOUVERNENT HAÏTIEN CONTINUE À SALIR SON IMAGE!



Voir page 3

Léon Charles, l'ambassadeur à l'intérim d'Haiti à l'Organisation des États américains (OEA)
Ce dernier a récidivé, en votant une fois de plus contre le gouvernement légitime du Venezuela

Soutretans : anpil ouvriye kapab jwenn revokasyon yo !
Page 6

English Page 9

Devons-nous redouter un retour en force des duvaliéristes sur la scène politique nationale?

(Entrevue de Me Théodore Achille à Robert Lodimus, septembre 1997)
Page 7

Bienvenue dans l'ère du cyber-impérialisme !
Page 10-11



Israël : Un soldat communiste incarcéré pour avoir refusé de poursuivre son service militaire !
Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Le peuple dispose et l'opposition se repose !

Par Berthony Dupont

L'objectif de l'opposition apparait donc clairement et n'a surpris personne ! Il s'agit pour cette opposition de prendre ses désirs pour les aspirations populaires ; voilà pourquoi elle continue à brandir le même miroir aux alouettes à savoir essayer de convoquer les masses à manifester sous couvert de certaines dates historiques. Bas les pattes, messieurs et dames !

Au cours d'une conférence de presse, le mardi 9 avril, Rony Timothée et Byron Odigé de Vive Haïti invitaient les masses à manifester le 1er Mai, Jour International des travailleurs et le 18 mai anniversaire de la naissance du bicolore haïtien. Pourquoi tout ce temps mort, est-ce pour panser les plaies du faux pas du 29 mars dernier? Assurément, non ! Ce n'est là qu'une preuve de plus démontrant que l'opposition prend ses aises et laisse le temps au temps, juste le temps pour que le régime tente (désespérément) de se faire une sorte de virginité politique et essaye d'améliorer son image.

De ce fait, Jovenel Moise et sa bande de mercenaires sont parvenus à comprendre qu'avec une telle opposition sans principes en plein dans toutes sortes de zizanies, sans un lien organique avec les masses populaires, ils n'ont rien à craindre d'elle. C'est si vrai que l'inculpé a même osé les inviter au Palais National pour le choix du Premier ministre et nombreux ont été assez pusillanimes pour se montrer au rendez-vous.

En réalité, et en fait, l'opposition et le pouvoir ne diffèrent que de noms puisque leurs objectifs sont les mêmes : maintenir en place des régimes corrompus et perpétuer la domination capitaliste. Leurs actes n'ont pas tardé à les trahir tous ensembles. Ainsi, on comprend dès lors le courroux de cette opposition qui ne se rend pas compte à quel point la majorité de la population, particulièrement les masses défavorisées, rejette Jovenel et tout ce qu'il incarne et représente. L'opposition ne se rend pas compte non plus que le capitalisme a totalement échoué dans le pays et c'est dans cette optique, qu'elle parle le même langage que le pouvoir et se donne pour tâche, à travers le dialogue, de prôner un quelconque changement de système dans un pays grandement ouvert aux capitalistes étrangers.

Laisser faire une telle comédie, c'est rendre un fier et grand service au capitalisme qui, au bout de son tunnel, ne peut plus se renouveler, se maquiller ou se faire rapiécer. Tout le problème reste la question de temps et d'organisation des masses puisque, quoi qu'il fasse, ce système ne pourra jamais échapper à son destin : la disparition totale !

L'opposition et la population ne mènent pas le même combat. Alors que le peuple se dispose à lutter pour combattre les forces obscures pour un lendemain meilleur, l'opposition elle-même se repose sur ses lauriers. La population vise un changement fondamental, elle se cherche et se dessine, chaque jour, sur le terrain de la lutte de classe pour sortir de son impasse. Pourtant, l'opposition elle-même par le biais de sa conférence nationale entend faire un compromis avec les classes dominantes pour perpétuer le statu quo.

Il faut que les ponts soient désormais rompus entre les masses exploitées, maintenues dans l'étau de la misère, et l'opposition bourgeoisie sans programmes, sans objectifs autre que la quête de la charité en guise de politique gouvernementale. Ainsi, elle se soumet aux diktats des puissances tutrices principalement les Etats-Unis, la France et le Canada qui ont par leur soutien multiforme et constant largement aidé les réactionnaires de tout acabit à dilapider les caisses de l'État et à déstabiliser le pays.

Il faut que les ponts soient désormais rompus pour qu'on puisse instituer dans le pays un nouveau projet de société progressiste allant dans le sens de la transformation de l'appareil d'Etat anti-peuple de façon à mettre en question l'occupation et la domination néocoloniale. Une telle prise de conscience ne semble pas être du goût de Moise Jean-Charles et de ses collègues, aussi bien de l'avocat du système André Michel. Ce monde n'a comme revendication essentielle et prioritaire que le départ de Jovenel Moise, la conférence nationale et le procès Petrocaribe !

Un simple changement d'individus n'est guère un changement de système et la racine de nos malheurs n'est pas ailleurs. Dans la perspective d'une lutte de libération nationale, le rôle d'une vision combattante au sein du camp populaire est de nettoyer le pays de tous les fantoches stériles, agents de l'impérialisme pour apporter enfin un élément de réponse concrète à savoir : une alternative de classe à la politique d'exclusion et d'assassinats des masses populaires.

Que le peuple haïtien sache que cette opposition est un instrument de dissuasion pour décourager ou empêcher tout revirement inattendu des masses susceptible d'attaquer les intérêts vitaux du système capitaliste.

Lapin à la place de Céant ?



De gauche à droite : le directeur de la Police Michel Ange Gédéon, le Premier ministre nommé Jean Michel Lapin et le ministre de la Justice Me. Jean Roody Aly



Jean Michel Lapin et l'ambassadrice américaine accréditée en Haïti, Michele J. Sison

Par Marie Laurette Numa

Certes, l'ex-ministre de la Culture et de la Communication, Jean Michel Lapin a été nommé pour assurer l'intérim à la Primature, suite au vote de non-confiance qu'avait reçu Jean-Henry Céant par les députés mobilisés par le président Jovenel Moise dont le pouvoir reste encore menacé. Ce fut, par crainte d'être éliminé par son Premier ministre que Jovenel avait pris les devants, sans doute avec les conseils de Joseph Lambert aidant Gary Bourdeau à planifier ce coup de maitre contre Youri Latortue et également l'opposition du secteur démocratique et populaire.

Tout cela n'est que des intrigues, coup bas au sein de l'exécutif, de l'opposition et du Parlement pour s'assurer le contrôle du pouvoir de façon à tenir en respect les masses populaires qui au mois de Juillet de l'année dernière avait fait montre de quel bois elles se chauffent.

Jovenel avait invité différents partis et organisations politiques pour le choix d'un potentiel premier ministre, à la fin de la semaine dernière, juste après sa rencontre avec les deux présidents du parlement. La liste a été réduite à trois personnalités en l'occurrence Jean Michel Lapin, Gabriel Fortuné et Marjorie Alexandre Brunache, la fille du président de facto Boniface Alexandre, et épouse de l'ancien ministre de la justice Michel



Jean-Henry Céant

Brunache.

Le mardi 8 avril sur son compte twitter, avant de prendre l'avion pour se rendre au Panama, le président de la République Jovenel Moïse a nommé Premier ministre, celui qu'il avait placé à l'intérim.

Cela montre que le bonhomme a peur de tous les politiciens sauf son protégé qui n'a pour le moment aucun grand intérêt politique. Il reste au Parlement d'entendre sa politique générale pour le ratifier ou non. Ce sera la même chose, qu'il remplace officiellement Céant ou non. Rien ne changera ou n'améliorera les conditions de vie des masses souffreteuses. Le pays continuera à être pillé, l'insécurité programmée s'aggravera sans doute, le prix des produits de première nécessité grimpera davantage et notre monnaie nationale la gourde perdra toute sa valeur face aux dollars américains.

OEA : Le gouvernent haïtien continue à salir son image!



Président Maduro, le peuple haïtien est avec toi !

Par Marie Laurette Numa



L'enceinte souillée de l'Organisation des États américains (OEA), une organisation régionale qui ne fonctionne que sous les diktats des Etats-Unis



Manifestation de solidarité avec le Venezuela à Washington

Ce n'est pas l'image du pays que l'actuel gouvernement dirigé par le mercenaire, le blanchisseur d'argent imposé par les Etats-Unis, Jovenel Moise, salit mais sa propre image. Tout le grand monde progressiste, anti-impérialiste sait qu'Haïti et la majorité de son peuple en aucune circonstance ne saurait se désolidariser du peuple frère du Venezuela et de son gouvernement légitime pour satisfaire les intérêts mesquins et sinistres des voleurs de grand chemin que représente l'administration de Donald Trump.

Ainsi ce mardi 9 avril 2019 aux enceintes souillées de l'Organisation des États américains (OEA), une organisation régionale qui ne fonctionne que sous les diktats des Etats-Unis, trente-quatre membres se sont réunis, des sous-hommes en fait, à l'instar du Secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro, et un certain Léon Charles d'Haïti. Ce dernier a récidivé, en votant une fois encore pour cautionner l'expulsion de Jhon Rafael Guerra Sansonetti, représentant du gouvernement légitime du Venezuela auprès de l'OEA. Cela dérangera-t-il le Venezuela ? Au contraire, nous pouvons prendre en exemple le cas de Cuba qui a été exclue de cette institution pourrie mais cela l'a rendue plus forte, plus représentative dans le monde et pendant qu'Haïti reste toujours délabrée et son état ne fait qu'empirer davantage.

9 pays sont restés attachés à leur idéal de résistance et n'ont pas vendu leur âme, il s'agit de l'Antigua-et-Barbuda, la Bolivie, la Dominique, la Grenade, le Mexique, le Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Suriname et l'Uruguay. Nous leur disons Bravo !

Pourtant, par 18 voix pour, l'Argentine, le Bahamas, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Guatemala, la république d'Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine et la Sainte-Lucie ont rejoint les Etats-Unis pour accepter Gustavo Tarre comme représentant permanent d'un individu en la personne de Juan Guaidó, non pas de son pays le Venezuela.

Ont fait abstention : la Barbade, le Salvador, la Guyane, le Nicaragua, le Saint-Kitts-et-Nevis et la Trinité-et-Tobago et la Belize elle-même s'était déclarée absente.

Aux Nations-Unies, en réponse à une requête de Guaidó, le 31 janvier dernier, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a confirmé net et clair que les Etats de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité ne reconnaissent que Nicolás Maduro comme président constitutionnel et légitime du Venezuela.

L'unique solution est à venir, car un jour viendra où le peuple dira c'est assez et répétera sa mobilisation des 6,7, 8 juillet de l'année dernière et alors seuls les plus justes seront sauvés.

La conférence épiscopale d'Haïti prend position et dénonce le gouvernement!

Suite au naufrage d'un voilier de réfugiés haïtiens le 31 mars 2019 dans les eaux de Turks and caicos, la conférence épiscopale d'Haïti tire la sonnette d'alarme le 4 avril 2019 dans une déclaration



Tout d'abord, nous exprimons notre sincère gratitude à l'endroit de toutes ces personnes qui sont intervenues dans des opérations de sauvetage lancées après le naufrage, afin de sauver les rescapés. Nous nous tournons vers les familles affligées et affectées par ces deuils interminables pour leur présenter nos profondes sympathies et les assurer de notre proximité, de nos prières et de notre solidarité. Malheureusement ces genres de tragédies sont devenus monnaie courante depuis la dégradation de la gourde et des conditions de sécurité dans le pays. Ces naufrages et les morts qui s'ensuivent n'arrêtent pas la vague de ceux-là qui fuient le pays en quête d'un mieux-être et d'une vie plus digne.

Depuis la fin de l'année 2017, nous n'avons cessé d'élever la voix pour attirer l'attention des autorités constituées du pays sur la situation alarmante de la vie en Haïti. En juillet 2018, nous les avons pressées de prendre des mesures appropriées pour arrêter l'escalade de la violence et de la faim. Mais elles n'y ont pas prêté attention. Nous déplorons et dénonçons avec vigueur l'indifférence et l'inertie déconcertantes et inacceptables des responsables publics devant le sort de ces trop nombreux Haïtiens qui vivent quotidiennement avec la faim au ventre et la peur aux tripes. C'est pourquoi ceux-ci périssent en mer en tentant de rejoindre les États-Unis d'Amérique, ou d'autres pays, sur des embarcations de fortune car le pays n'est plus pour eux un chemin d'espérance, mais un chemin de mort.

Est-ce que les responsables de l'État peuvent se contenter uniquement de gérer leur pouvoir sans jamais tenir compte des promesses qu'ils ont faites et sur la base desquelles ils ont été élus ? Peuvent-ils seulement se rappeler que ces pauvres qui fuient Haïti, ces affamés, ces naufragés, sont nos enfants, nos frères et sœurs, nos compatriotes ? Tant et tant de fois, nous les avons exhortés à prendre des mesures concrètes pour soulager la misère du peuple, de changer leur train de vie ; mais jusqu'à présent, ils font comme par le passé. Ainsi la situation socio-économique continue terriblement de se dégrader et la détresse, indescriptible. Nous sommes légitimement outrés devant ce scandale.

« Haïtiennes ! Haïtiens ! Où êtes-vous ? Où sommes-nous ? » Réveillez-vous ! Réveillons-nous ! Nous ne pouvons pas laisser notre pays s'en aller ainsi vers l'abîme sans réagir. Haïtiennes, Haïtiens cela nous concerne toutes et tous ! Haïti, c'est notre affaire ! C'est notre responsabilité, c'est notre pays, c'est notre Alma Mater ! Ne devenons pas insensibles à son sort ! Ne la laissons pas s'effondrer ! Ne nous habituons pas à la misère qui nous déshumanise, nous aliène ! Faisons quelque chose pour sauver Haïti aujourd'hui ! Demain il sera trop tard peut-être.

Que Notre-Dame du Perpétuel Secours, Patronne et Protectrice d'Haïti, vienne à notre aide dans nos détresses et dans nos efforts pour que les choses changent !

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi 20 juin 2018, après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; nous déclarons fondée l'action en divorce du demandeur; admettons en conséquence le divorce de monsieur Jean Kénold TOUSSAINT d'avec sa femme née Marie Evelyne DELICE pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Frisner Saincilaire de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, séante tenante du mercredi vingt juin deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.

Il est ordonné

En foi de quoi

Pour publication

Me Achille P JOSEPH, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur Fernand DERENONCOURT d'avec son épouse née Wilda LOUIS pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud'Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique séance tenante du jeudi dix janvier deux mille dix-neuf, en présence de Me JEAN ROLEX MOREVE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Me Jodel HYPPIAS

Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse LA DAME Eveline JOSEPH à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur Devidson DESRAVINE d'avec son épouse la dame Eveline JOSEPH pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-huit juin deux mille dix-huit, en présence de Me Néhémie JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Me Jodel HYPPIAS

Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal statuant au vœu de la loi, oui le représentant du Ministère public vu les dispositions de l'article 287 du code de procédure civile octroie défaut contre madame Cléantha JEAN-PIERRE n'ayant pas comparu ni personne pour elle en dépit de la signification de l'assignation en date du vingt septembre deux mille dix-huit et de la sommation d'audience en date du dix-huit janvier deux mille dix-neuf ; pour le profit dudit défaut, ordonne l'expulsion des lieux de madame Cléantha JEAN-PIERRE de la propriété fonds et bâtisses de monsieur Quesnel EDOUARD située sur l'habitation Corail Martin, section Saint Martin, commune de Delmas d'une superficie de six cent cinquante-deux mètres carrés vingt cinq, bornée au Nord par Mackenzie EDOUARD, au Sud par Venante EXIL, à l'est par le reste et à l'ouest par une route; laquelle est imposée locativement (CFPB) au numéro 102448617 pour l'exercice fiscale 2017-2018; condamne l'assigné à verser au requérant la somme de deux millions de gourdes à titre de dommages-intérêts ; accorde l'exécution sans caution ; condamne l'assigné aux entiers dépens ; commet l'huissier Jean Gary Joseph pour la signification.

Donné de nous, Maudelair Barthélus, juge en audience public et ordinaire du jeudi vingt huitième mois de janvier deux mille dix-neuf An 216ème de l'Indépendance en présence de Québex Jean, substitut commissaire du gouvernement près de ce ressort, représentant du Ministère public, assisté de Pierre Oussel Beauport greffierr en siège, ministère de Jean Gary Joseph, huissier immatriculé au greffe dudit tribunal.

Me Jodel HYPPIAS

Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur Wilfrid CYLA d'avec son épouse née Magda BELIZAIRE pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud'Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique séance tenante du jeudi dix janvier deux mille dix-neuf, en présence de Me JEAN ROLEX MOREVE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Me Jodel HYPPIAS

Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de la dame Jude SIMPLICE née Gladys FORTILUS d'avec son époux pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud'Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, CHANLATTE MATHIEU, juge en audience civile, ordinaire et publique séance tenante du jeudi quinze mars deux mille dix-huit, en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Me Jodel HYPPIAS

Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action du demandeur, le sieur Dan JHARAHY en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre, octroyé à l'audience du vendredi vingt-cinq janvier deux mille dix-neuf contre la dame née Natasha ORELIEN; admet en conséquence le divorce des époux Dan JHARAHY contre son épouse la dame née Natasha ORELIEN pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du dit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Clerbrun FAURE pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince en audience civile, publique et ordinaire du vendredi premier février deux mille dix-neuf, en présence du substitut du Commissaire du Gouvernement Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé Marie Dégand NICOLAS et Jean Serge DUVET

Pour expédition conforme collationnée

Le Greffier

AVIS DE DIVORCE

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur le sieur Yves CHARLES à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de la dame Yves CHARLES née Kethia ROUANEZ d'avec son époux le sieur Yves CHARLES pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud'Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Annie FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique séance tenante du jeudi vingt-huit juin deux mille dix-huit, en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Me Jodel HYPPIAS

Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur JEAN HERARD PIERRE d'avec son épouse née GUERLINE ST MARC pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud'Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier Berthelson JOSEPH de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, CHANLATTE MATHIEU, juge en audience civile, ordinaire et publique séance tenante du jeudi quinze mars deux mille dix-huit, en présence de Me NEHEMIE JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Me Jodel HYPPIAS

Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de la dame Patrice Joseph DANTICAT née Natacha TIMO d'avec son époux pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la section Sud de la commune de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi sept mars deux mille dix-neuf, en présence de Me Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.

Pour ordre de publication

Me Applys FELIX, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action du demandeur, le sieur Vital TOUSSAINT en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre, octroyé à l'audience du vendredi premier février deux mille dix-neuf contre la dame née Brenda Rachel LAGUERRE; admet en conséquence le divorce des époux Vital TOUSSAINT contre son épouse la dame née Brenda Rachel LAGUERRE pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du dit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Clerbrun FAURE pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince en audience civile, publique et ordinaire du vendredi premier février deux mille dix-neuf, en présence du substitut du Commissaire du Gouvernement Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé Marie Rosie Dégand NICOLAS et Jean Serge DUVET

Pour expédition conforme collationnée

Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action du demandeur, le sieur Jeannot RENE en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre, octroyé à l'audience du vendredi premier février deux mille dix-neuf contre la dame née Youventa DESIR; admet en conséquence le divorce dudit sieur Jeannot RENE contre son épouse la dame née Youventa DESIR pour incompatibilité de caractères et injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du dit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Clerbrun FAURE pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince en audience civile, publique et ordinaire du vendredi premier mars deux mille dix-neuf, en présence du substitut du Commissaire du Gouvernement Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé Marie Rosie Dégand NICOLAS et Jean Serge DUVET

Pour expédition conforme collationnée

Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action de la demanderesse, la dame née Rita ESTIMA en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre, octroyé à l'audience du vendredi premier février deux mille dix-neuf contre le sieur Ederme GUERVIL; admet en conséquence le divorce de la dame Rita ESTIMA contre son époux Ederme GUERVIL pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du dit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Clerbrun FAURE pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince en audience civile, publique et ordinaire du vendredi premier février deux mille dix-neuf, en présence du substitut du Commissaire du Gouvernement Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits

Ainsi signé Marie Rosie Dégand NICOLAS et Jean Serge DUVET

Pour expédition conforme collationnée

Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Emerson'n VIBERT, d'avec son épouse née Ilda JEAN PIERRE CODADA pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers ; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé

Il est ordonné

En foi de quoi

Me David DOLCINE, av.

Spécialiste en Droit des Affaires

Une opposition anémique, rachitique, phtisique

Par Fanfan la Tulipe

Un rappel médical, fondamental, cardinal, capital, s'avère nécessaire en terme d'entrée en matière à un sujet à cheval sur le scientifique, le biologique, le politique, l'idéologique et même (avec un peu d'audace) le philosophique.

L'**anémie** est un problème de santé caractérisé par une diminution du taux d'hémoglobine dans le sang, à cause d'anomalies de structure, de quantité ou de fonctionnement des globules rouges. Comme ce sont ces globules qui transportent l'oxygène dans l'organisme, une carence peut avoir des conséquences fâcheuses. Il existe plusieurs types d'anémie. Celle qui nous concerne ici est l'anémie pernicieuse causée par une carence en folates (vitamine B9) et/ou en vitamine B12.

Le **rachitisme** est une maladie du squelette de l'enfant en croissance et caractérisée par des anomalies osseuses et cartilagineuses. Cette pathologie est due à une carence en vitamine D et en calcium. En ce qui concerne cet article, nous l'avons observé de façon très anormale chez des adultes.

Le mot **phtisie** est un ancien terme désignant la tuberculose dans sa forme pulmonaire. Toutefois, en 1891, le terme lui-même a été définitivement écarté du vocabulaire médical. Le temps passant, il a pris un sens plus large ; il se rapporte à tout état ou processus évoluant vers l'émaciation, une grande maigreur, l'affaiblissement et une maigreur extrême.

À bien regarder évoluer nos politiciens haïtiens, on ne peut s'empêcher d'observer, de stigmatiser, voire même de dénoncer le caractère outrageusement anémique, creux, insipide, fade, ennuyeux, pâlot, maigrichon, souffreteux, inexpressif, monocorde, poussiéreux, indigeste, asthénique, fatigué, délavé de leurs discours. Rien n'en sort de positif et tous ont ce dénominateur commun se ramenant au seul mot **dialogue** (le maître mot), terme on ne saurait plus fumeux, nébuleux, nuageux, brouillardeux et embrouillé.

Écoutez les propos de l'ex-Premier ministre Céant, quelques jours après les manifestations de rue du 7 février 2019 : « *Dram n'ap viv jounen jodia pa parèt pou kont li. Li pa yon ka pèdi nonplis. Kidonk, se yon bagay nou ka eksplike. Lè nou fouye nan Listwa Peyi a, nou rann nou kont se paske depi lontan, nou refize chita pou nou poze pwoblèm viv ansanm nan* ». Mais qui, depuis le parricide du 16 octobre 1806, refuse de *chita*, de dialoguer, d'accepter de s'asseoir à la même table de partage équitable des ressources du pays ? Qui persiste dans ces propos **anémiques** ?

Qui ? Si ce ne sont les pareils de Céant, c'est-à-dire Jovenel, les *asòs* de Jovenel, la meute de sénateurs, députés et ministres corrompus, *direktè sesi, direktè sela*, commissaires de gouvernement, employés supérieurs de l'État, haut-gradés de la police, gros commerçants, *gwo chabrak* de la société civile, hauts dignitaires des Églises, propriétaires et gérants d'usines d'assemblage, *gwo boujwa* repus, petits-bourgeois *tèt kale* ou *tèt sire* en *grimpance* sociale, *sousou blan meriken*, bref, ce réservoir traditionnel d' «oppositionnels» tous unis dans le même élan d'un discours **anémique**, cajoleur, menteur, bluffeur, embobineur, mystificateur.

Autre exemple de discours anémique, celui de Jovenel l'inculpé, à la cérémonie d'ouverture du forum international sur la réforme de l'Etat, en mars 2018 : « La République d'Haïti est aux prises avec de nombreux défis [...] dégradation de l'environnement, au chômage endémique, à l'aggravation des inégalités dans la distribution des revenus, aux difficultés de la justice, à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, etc. La conjugaison de l'ensemble de ces problèmes est la preuve évidente d'une crise des institutions, d'une crise de la responsabilité collective. »



En marge du 7 février 2019, Jean-Charles Moïse avait lancé un appel à la mobilisation populaire afin, dit-il, « d'éviter que le pays ne plonge dans le chaos dans les prochains jours ».

De redites fades qui n'impressionnent même pas celui qui les débite, car il sait mieux que personne qu'il est au service du statu quo, des bourgeois, de l'appareil vétuste et corrompu d'État, du « Blanc ». Anémique, son discours sonne creux et ne garantit aucun lendemain marqué au coin du changement. Tout juste de grands mots (anémiques) pour tuer les petits chiens, devant le regard impavide des gros paletots qui assurément vivent en dehors de cette « responsabilité collective ».

Or, il arrive que cette anémie du discours se retrouve également et surtout au sein des membres de l'opposition, d'autant qu'il leur est coutumier de ménager la chèvre et le chou, car ils ne savent jamais qui parmi eux, quelle *zèl* de carte garde l'ambassade américaine dans ses manches magouilleuses. Ainsi, en marge d 7 février 2019, Jean-Charles Moïse avait lancé un appel à la mobilisation populaire afin, dit-il, « d'éviter que le pays ne plonge dans le chaos dans les prochains jours ».

Il prédisait même un tsunami politique si rien n'était fait pour redresser la barque du pays : «Ce sera encore plus grave que les événements des 6, 7 et 8 juillet 2018. *Si anyen pa fèt nan peyi a, mas pèp la pral manje midi lakay boujwa yo epi layite nan pisin yo* ». Ce n'est pas la première fois qu'il utilise ces emportements oratoires qui ne débouchent pas sur grand-chose, car ils souffrent du handicap anémique dont il n'est pas le seul à être victime.

C'est le cas pour Me. André Michel dont les tonitruances verbales ne portent pas bien loin d'autant qu'elles sont affligées du mal **anémique**, endémique dans la grande famille *oppositionelle*. Deux jours après l'échec spectaculaire de la manifestation antigouvernementale du 29 mars 2019, le porte-parole du secteur dit démocratique et populaire, Me. André Michel, s'en prenait à certains membres de l'opposition qu'il qualifiait de « bloffeur ». Selon lui, « Ces leaders prétendent qu'ils représentent la "véritable" opposition mais s'entretiennent avec le président Jovenel Moïse en catimini pour préparer leur campagne électorale de 2022 et soutirer de l'argent à Jovenel Moïse. » Dénoncez-les, nom de Dieu ! Mais Me Michel n'en soufflera mot. Preuve d'un **anémique** courage. Malgré les déclarations anémiques des leaders de l'opposition, la grande marée humaine n'avait pas bougé ce jour-là. Le secrétaire général de Pitit Desalin Jean Charles Moïse, pour sa part, avait pourtant *anémiquement* annoncé: «Nous allons obtenir une nouvelle indépendance du pays ». *Pa ban m* !

Parfois, les carences nutritionnelles peuvent s'avérer multiples. Une déficience en B9 ou en B12 peut s'accompagner d'un apport inadéquat en vitamine D et ou en calcium. Quoique possible chez l'enfant dans des milieux très défavorisés, nous avons pu observer, par extrapolation politique, des cas chez l'adulte haïtien. Ainsi, dans les cercles politiques, les cas de **rachitisme** ne sont pas du tout rares. Chez ces gens-là, la croissance des idées s'est arrêtée depuis le 7 février 1986. C'est le cas pour les mecs du PHTK, leurs alliés, soutireurs et soutireuses.

Les signes de **rachitisme** sont facile à observer : élargissement de leur impossibilité à la tolérance, une bosse au niveau d'un réflexion rationnelle, une platitude du comportement, des zones de ramollissement de la voûte crânienne responsables de poussées de violence répressive, une hyperlaxité ligamentaire facilitant les *dwèt long* en plongée périodique dans les caisses de l'État, un retard au maintien de la tête en position assise et même à la marche, expliquant le peu de sens qu'ils ont à bien faire marcher le pays, et finalement une hypotonie musculaire qui explique le laisser aller, le *lesegrennen*, la flaccidité à prendre leurs responsabilités qui leur est très caractéristique.

La chronicité des carences conduit à la longue à un **état phtisique** effarant se ramenant à: une émaciation des mesures à prendre pour un fonctionnement normal du pays, une grande maigreur des portions attribuées aux démunis, l'affaiblissement des pouvoirs décisionnels laissés aux mains du «Blanc» et une maigreur extrême à maintenir l'équilibre entre les trois pouvoirs et leur fonctionnement rationnel.

La **phtisie**, stade suprême du dépérissement anémique et rachitique de l'opposition est arrivée à un point tel où sa voix ne passe plus. Elle est devenue aphone, son message ne pouvant même pas mobiliser les masses. On en a pour preuve l'échec colossal, monumental de l'appel à manifester le 29 mars dernier. L'opposition est voie de s'auto-effacer tant elle est devenue l'ombre d'elle-même. C'est une *Vivi dangriyen* dont Jovenel n'a plus peur Quelle déchéance !

Ce n'est pas que le peuple ne s'intéresse plus au départ de Jovenel, encore moins au jugement des pétrosiphonneurs. Pas le moins du monde. Il est alors temps pour ces *oppositionnels* de comprendre qu'ils doivent faire confiance au peuple, se défaire de leur opportunisme invétéré, de leurs accointances *anbachal* avec le « Blanc » et ses relais en Haïti. Seules les masses peuvent leur délivrer les doses de vitamines de toutes sortes dont ils ont rudement besoin pour sortir de leur triste état anémique, rachitique et phtisique voisin de leur complet effacement du panorama politique.

Que ceux-là qui lisent comprennent. Malheur aux anémiques, rachitique et phtisiques, car le crayon du peuple n'a point de gomme.

7 avril 2019

Soutretans : anpil ouvriye kapab jwenn revokasyon yo !



Patwon yo menase revoke anpil ouvriye si Senatè vote nan menm sans ak Depite yo

Konfederasyon travayè nan sektè piblik ak prive (CTSP) anonse nan yon konferans pou laprès li te fè jou vandredi 5 avril la: Salè minimòm lan piwo lontan, toupatou pase nan peyi Ayiti. Jean Bonald Fatal te deklare tou : pwopozisyon lachanm depite a te pran pou l monte jiska 750 goud salè ouvriye soutretans nan plas 420 goud la leve anpil plim sou do patwon yo.

Se poutètsa kèk ladan yo menase pou yo revoke ouvriye yo, si Senatè yo vote nan menm sans ak Depite yo paske 60 mil djòb menase akòz salè a ki monte a, se sa Adih fè konnen. Konpayi Koreyen S&H Global S.A deklare limenm l ap kite Ayiti pou l ale nan Dominikani alòske mendèv la pichè kay vwazen an.

Sendika yo di, yo pap pran nan presyon yo,okontrè yo pral òganize yo, manifeste pou fòse Sena a ogmante sou li pi plis toujou jouk pou l rive 1500 goud. Se sa Santral nasyonal ouvriye (Cnoha), Sendika pou renovasyon ouvriye Ayisyen (Srodh) ak Asosyasyon ajan sekirite pwofesyonèl (Aasp) fè konnen.

Ratman gaz la fè fatra pat ranmase!



Nan diferan zòn nan Kapital la P toprens, zafè ratman gaz sa a te mete tout moun sou presyon. Biwo monetizasyon pwogram èd pou devl pman an (Bmpad) te asire tout moun gaz la pral vini men se pat vre. Sa k te pi grav nan peyi a, fatra pat kapab ranmase, fatra monte toupatou men otè paske machin fatra yo te vid san gaz.

Lepolis Lapolis

Pèp fistre lè li wè polis
Polis fistre lè li wè pèp
Pèp ak polis se bagay tris
Antre yo souvan se "plèp plèp"

Gen polisye k vin ansivil
Pou yo pete tèt yon sivil
Gen sivil k ap vire anwon
Pou yo voye youn bay bawon

Nan fresi pèp gen lepolis
Nan lepolis gen lapolis
Ti pèp san grad se wonn sant lan
Se nan tou nen l ki gen sant lan

Nan lachanm nan plen lepolis
Nan sena chaje lepolis
Lepolis chaje zam "bim prèt"

Lapolis ak zam tonton nwèl

Kè sou bouda, veye anwo veye anba
Yo fenk pran w lepolis anba
Woy mezanmi gad yon peyi Bondye papa!
Mm! Yon lapolis yo touye la a.

Leevanclif Lionel Louis

Desalin kote w ye?

Desalin kote w ye?
Ou ki te koupe tèt lesklavaj
Boule kay lesplwatasyon
Pou ban nou yon nasyon
Kote w ye Jodi a?

Desalin kote w ye?
Ou te fè blan franse
Fwote dyòl yo atè
Pou yo pa janm tounen
Kote w ye Jodi a?

Desalin ou te di
Tè Dayiti se manman libète
K ap akouche toupatou
Van eksplwatasyon soufle

Jodi a kote w ye?

Desalin ou se lwa
Nan tèt Chalmay Peral
Ak tou vanyan kako
Ki sonje sa w te fè
Jodi a kote w ye?

Desalin ou te la
Nan kazal
Nan bokozèl
Lè Titanyen tou wouj
Kou Ponwouj
Pou lit pèp la vanse
Jodi a kote w ye?

Desalin tonnè
Kote w ye?
Wochanmbo retounen
Meriken redebake
Kanadyen vin mele
Ayiti nan twa chenn
Jodi a kote w ye?

Jodi a Desalin
San ou bouyi nan venn nou
Lwa ou monte nan tèt nou
Nous sèmante devan lemonn antye
Fòk nou fè yon lòt Lakrètapyewo

Tony Leroy, Oktòb 2006

Mannigèt pa mannigèt, pri gaz la pap monte

Konbit Oganizasyon Politik, Sendikal ak Popilè yo ap suiv ak anpil enterè rate gaz ki gen sou mache a depi kèk jou. Rate gaz sa a rive nan yon moman kote Leta gen gwo difikilte pou peye kagezon gaz k ap rantre nan peyi a akoz gagòt san rete k ap fèt sou richès peyi a. Rate sa rive tou, nan yon kontèks kote gen gwo batay ant plizyè gwo palto Tèt Kale ak nan bouwazi a pou liberalize mache gaz la, yon mannyè pou yo pran kontwòl komès gaz la totalman. Se nan sans sa a, nou ka konstate Leta sa a k ap kale tèt pèp la deja pran mezi pou bay boujwa ak aloufa Tèt Kale kontwòl komès gaz la. Sa ki pèmèt nou konprann, pwoblèm rate gaz la,se pa sèlman yon pwoblèm lajan pou peye gaz la, men se tou, rezilta batay pou liberalize mache gaz la pou bay komèsan aloufa kontwòl komès gaz la epi monte pri gaz la jan yo pito sou do pèp la.

Nou ka sonje, liberalize mache gaz la se youn nan egzijans enstitisyon finansye entènasyonal tankou FMI toujou fè. Se sou baz sa a, pezidan enkilpe Jovenel Moise te monte pri gaz la nan mwa jiyè 2018, apre li te fin pran dikte nan men FMI. Men, se te byen konte mal kalkile. Pouvwa aloufa Tèt Kale a ak tout FMI te monte sou zo grann yo. Pèp la te leve kanpe jouk li fòse yo fè bak sou mezi sa. Apre leve kanpe sa a, FMI te pwopoze pouvwa aloufa Tèt Kale a pou li pa ogmante pri gaz la yon sèl kou, men pou li fè sa tikras pa tikras, tankou sourit ki nan pen.

Jounen jodi a, mannigèt la ap kontinye. Leta pran mezi pou liberalize mache gaz la. Konsa, boujwazi a ap ka kòmande gaz jan li vle nan peyi a san okenn kontwòl. Sa ki riske fè konsomatè yo pran nan tout kalite move gaz. Menm gaz ki ka kraze motè machin ti malere ki fin fè plizyè lane ap tavay pou yo achete yon vye machin. Sitou nou konnen Leta pouri sa a pa gen okenn kapasite pou kontwole operatè prive yo. Nan sans sa a, demach sa a riske ranfòse pratik kòripsyon nan sosyete a.

Pandan tan sa a, pandan ti konsomatè yo paka jwenn gaz, gwo palto ap achte gaz nan dwoum pou al revann nan lari a ant 400 pou rive 750 goud, selon nan ki zòn yo ye nan peyi a. Pratik estoke gaz nan kay pou evann nan riske mete lavi anpil moun an danje nan yon peyi a ki deja pa gen yon bon sèvis ponpye. Sèten chofè bis, moto ak kamyonèt bò kote pa yo, fikse pri kous yo jan yo pito. Atitid kriminèl otorite yo montre aklè, pouvwa aloufa Tèt Kale a semante pou li depatya peyi a pakanpak, piye richès li yo epi pete fyèl pèp la anba mizè, grangou ak ensekirite pwograme. Sitiyasyon sa a lakoz kondisyon lavi popilasyon an vin pi malouk. Anpil pwofesè ak elèv lekòl, malere ak malerèz yo gen gwo tèt chaje pou yo peye kous machin ak moto pou yo ale nan aktivite yo.

Pou nou nan Konbit la, sektè gaz la se yon sektè estatejik. Li paka rete nan men mafya. Nan sans sa a, Konbit la kwè, batay la dwe kontinye pou pèp la flòch pouvwa Tèt Kale a ak tout lòt aloufa k ap kore li yo. Ak rate gaz la, pouvwa Tèt Kale a chwazi fèmen peyi a. Se pou sa nou dwe reprann zam mobilizasyon nou tankou sitin, rasanbleman, grèv, manifestasyon ak lòk jouk nou flòch ti ponyen aloufa ki vle tòtòt peyi a nan men nou pou yo fini ak li. Nan sans sa a, noumenm nan Konbit la n ap kontinye diskite ak tout fòs pwogresis yo, pou nou relanse mobilizasyon an sou divès fòm, pou anpeche blofè, aloufa, piyajè fini ak tirès peyi nou rete a.

Aba pouvwa machann peyi !
Aba tout mannigèt pou monte pri gaz la !
Vit lit pèp la pou yon chanjman total kapital !
Pou Konbit Oganizasyon Politik Sendikal ak Popilè yo: Josué Mérilien, Jean Paul Bastien, Guy Numa ak Patrick Joseph

Devons-nous redouter un retour en force des duvaliéristes sur la scène politique nationale?

(Entrevue de Me Théodore Achille à Robert Lodimus, septembre 1997) (4ème partie)

Par Robert Lodimus

Depuis le 22 septembre 1957, la République d'Haïti est plongée dans la « *loufoquerie politique* ». Après le décès de François le terrible, les Haïtiens vouèrent allégeance au prince badaud, lourdaud et écervelé. Jean-Claude Duvalier était plus préoccupé par l'achat de ses voitures de luxe que par l'avenir de la Nation. Au volant de sa BMW, à l'aube du 7 février 1986, il prit le chemin de l'aéroport avec son épouse et ses enfants, abandonnant le palais national à un militaire ordurier, disgracieux, malappris, Henri Namphy, qui transforma les lieux maudits en guildiverie. Ensuite, ce fut le tour du professeur baveux, Lesly François Manigat, qui a mal lu Machiavel sur les principes méthodologiques de la prise et de la conservation du pouvoir politique. Après Namphy II, le père du « *zenglendoïsme* », Prosper Avril, s'installa au palais national, flanqué du sergent illettré Joseph Hébreux. Le général Hérard Abraham, l'un des meneurs subalternes des opérations de kidnapping issues des événements du 29 février 2004, resta 72 heures dans le fauteuil de la présidence, avant de céder sa place à Ertha Pascal Trouillot, l'alliée du sanguinaire putschiste, Roger Lafontant. Et vint le prêtre de l'église Saint-Jean Bosco. Jean-Bertrand Aristide, lui-même, n'était pas préparé à l'exercice de la gouverne politique dans un pays comme Haïti, déchiré entre la dictature, la misère et l'analphabétisme. Le Front national pour le Changement et la Démocratie (FNCD) se servait du prédicateur de la Saline pour assouvir les ambitions politiques d'une petite clique d'opportunistes : Evans Paul, Turneb Delpé, Victor Benoît, etc. Le projet avorta dans la discorde et dans le sang. René Préval, l'obligé d'Aristide se fourvoya. Comme ses prédécesseurs. Échec et mat. Avec l'arrivée inimaginable du chanteur à la gueule sale, « *les dieux sont tombés sur la tête* », comme dans le film de Jamie Uys. Comble de bizarrerie, le Golgotha des Haïtiens s'appelle aujourd'hui Jovenel Moïse. Ce grossier paysan venu de nulle part, en quelques mois, a transporté la catastrophe nationale sur le pic de Macaya. L'État haïtien crie faillite. Pas d'argent pour payer les fonctionnaires et commander la gazoline, le diesel et le kérosène. Les moteurs arrêtent graduellement de tourner. Le pays entier est plongé dans les ténèbres du PHTK. Un malheur, dit-on, n'arrive jamais seul. Nous venons d'apprendre que le fils du défunt dictateur Jean-Claude Duvalier se présentera aux prochaines élections sous la bannière d'une autre « *chose* » que les néomacoutes ont baptisée « ***Patrayil*** » (Ne le trahissez pas). Selon les rumeurs, le *blanc-bec* serait déjà appuyé, financé par la communauté internationale, particulièrement les trois puissances étatiques qui ont pris le pays des masses populaires haïtiennes en otage. Et nous citons ouvertement les États-Unis, la France, le Canada. Décidément, il faut bien un jour prendre le temps de demander, – comme l'a fait l'acteur John Wayne dans « *Le jour le plus long* » –, ce que le peuple haïtien a fait au bon Dieu!



Le dictateur François Duvalier



François Duvalier au cours de la visite de Nelson Rockefeller (à droite) en Haïti

En attendant d'y revenir de manière plus abondante, plus considérable, nous vous proposons la quatrième partie de cette entrevue avec l'ancien ministre de Jean-Claude Duvalier, Me Théodore Achille, détenteur d'un diplôme de premier cycle en sciences politiques et d'une maîtrise en droit du travail.

Robert lodimus :

– Me Théodore Achille, selon vous, à quelle école de pensée appartient François? Dans quel courant politique puise-t-il l'essence de sa doctrine, de son idéologie?

Théodore Achille :

– Certainement, quand Duvalier existait, je ne pense pas qu'il avait accès aux concepts…

– Aux concepts politiques modernes…

– Bon, c'est exact. Il faut mettre toujours les hommes dans leur temps. Moi par exemple, quand j'étudie un gouvernement, je priorise personnellement la théorie systémique.

– Ludwig Von Bertalanffy …

– … David Easton et les autres. Ce que je crois, moi, c'est que Duvalier avait le sens de la stabilité d'un système. Et particulièrement, Duvalier connaissait assez bien l'idiosyncrasie haïtienne. Il croyait, – *d'ailleurs, il l'a dit en quelque part, je crois que c'est dans* « **Les tendances d'une génération** » –, que le problème haïtien n'est ni à Washington ni de l'autre côté de la frontière. Il a écrit que « *le problème haïtien découlait du séparatisme à outrance et de l'esprit de dangereuses hostilités des groupes.* »

– Mais qu'est-ce que lui, Duvalier, appelait le « *problème haïtien* »?

– Pour lui, c'était notre incapacité à trancher nos oppositions entre groupes et entre classes. Et en ce sens, à mon avis, Duvalier avait peut-être lu davantage Weber.

– Marx Weber…

– Marx Weber qui faisait bien la distinction entre classes et groupes. Mettant classes dans le processus économique, et retrouvant dans les groupes ce que j'appellerais le statut du prestige. Or dans notre communauté, on trouve les groupes dans les classes. Duvalier, lui, je pourrais dire un peu, en manipulateur…

– C'est-à-dire que les classes ne sont jamais homogènes chez nous.

– Mais c'est exact… L'imperméabilité des classes, elle est claire, elle est nette. S'il y avait une stratification stricte, il y aurait beaucoup de gens qui n'accèderaient pas à des fonctions politiques et à des grandes responsabilités en Haïti.

– Quand on parle de Benito Mussolini, d'Adolf Hitler, on y relève tous les traits féroces, je peux dire du *machiavélisme*. Chez François Duvalier, on y retrouve qui et quoi exactement?

– Vous avez parlé de Mussolini?

– Mussolini, Hitler…

– Mettons-nous d'accord sur un point.

– Lequel?

– Quand on parle de Mussolini, d'Hitler, c'est parce qu'on les rattache à des idéologies bien connues : le fascisme, entre autres. Ce que l'on sait, c'est que, – *et ça il faut le noter, c'est l'occasion pour moi de le dire* –, comme certains hommes politiques haïtiens, qu'ils s'appellent Louis Joseph Janvier, et même un homme aussi brillant que Lesly Manigat, François Duvalier nous dit de faire attention aux idéologies d'emprunt. « *Attention à une défroque que nous portons et qui ne nous va pas* », disait Jean Price Mars. Il faut faire attention, ont-ils dit. À la réflexion, ce que moi je note, c'est que l'Occident a le privilège de mettre en avant des idéologies à partir desquelles il réalise des conquêtes. Quand l'idéologie ne leur sert plus, il vous force à les jeter aux orties. Vous impose, à vous qui vivez dans leur périphérie, de ne plus suivre ce courant idéologique. Il faut que l'on se mette d'accord. Je ne suis pas en train de faire…

– Je ne saisis pas très bien…

– Je vous explique. Pendant longtemps, le nationalisme était un concept bien ancré dans les esprits des dirigeants de l'Europe. Il n'y aurait pas eu le *bonapartisme* sans le *nationalisme*. Mais quand le *nationalisme* a tourné dans cette forme de nazisme, l'Occident a dit : « *Le nationalisme? Non! On le rejette.* » Ils sont venus. Ils ont mis en avant, je pourrais dire, le *fascisme*. Ils ont moussé le *communisme*. On sait que *fascisme* et *communisme* ont légitimé des guerres et des révolutions tout au cours du vingtième siècle. Aujourd'hui, on a rejeté le *communisme*. On dit au pays de la périphérie que ce n'est pas la voie à suivre.

– Il y a eu des guerres aussi au nom de la « *démocratie* ».

– La *social-démocratie* est venue avec l'*État-providence*. Ce qui n'était pas mal pensé. Mais aujourd'hui, on a sonné le glas de l'*État-providence*. Donc, un gouvernement qui ne soit pas un gouvernement de la périphérie, – *par exemple en Haïti ou ailleurs* –, on dit qu'il n'a pas la capacité de continuer à jouer le rôle de l'*État-providence*. Donc, on met de côté. Aujourd'hui, on parle de *globalisation*. C'est la voie à suivre. Vous voyez, on nous impose. Et ensuite, on nous dit : « *Ne suivez pas.* »

En ce qui concerne les idéologies, il faut faire attention. En fait, le duvaliérisme ne peut pas être vu comme une de ces grandes idéologies : le *communisme*, le *socialisme*, la *social-démocratie*… On ne trouve pas dans le duvaliérisme, dans l'idéologie duvaliériste, les composantes typées, comme celles dont nous venons de faire état. Et encore, le duvaliérisme n'a jamais été décliné au pluriel dans la Caraïbes. Par contre, on voit bien que le duvaliérisme est plus ou moins réinterprété gauchement au niveau des gouvernements qui ont suivi le postduvaliérisme.



Des duvaliéristes aux funérailles de Jean-Claude Duvalier entre autres : Prosper Avril et sa femme, A. Raymond, Fritz Cinéas, Théodore Achille, Jean Marie Chanoine et l'ex Général Jean-Claude Duperval

– Peut-on dire que François Duvalier nourrissait secrètement un penchant pour le *nazisme* ou le *mussolinisme*?

– Moi, je ne peux pas être spéculatif. Vous serez d'accord avec moi. Il y a le type idéal du *nazisme*.

– Je parle de penchant chez lui.

– Quand vous le dites, c'est quoi exactement? Pourquoi Duvalier a eu un penchant pour le *nazisme*?

– Une attirance…

– Une attirance vers le *nazisme*? Y a-t-il eu des pogroms sous Duvalier à la manière du *nazisme*? S'il y en avait eu, nous dirions qu'il a imité effectivement Hitler. Ce n'est pas le cas. Je ne peux pas affirmer des choses, juste pour apporter… Moi, je ne suis pas là pour ternir ou éclaircir. C'est pour cela que je vous dis qu'à ces questions-là, il faut qu'il y ait un grand débat sur le *duvaliérisme*.

– Les régimes politiques de François et de Jean-Claude étaient caractérisés par un *anticommunisme primaire*. M. Théodore Achille, êtes-vous un anticommuniste?

– Je vous réponds. Je pense qu'un gouvernement pose des actes. Et ces actes doivent être interprétés. Si vous me posez la question : « *Est-ce que François Duvalier était anticommuniste?* » Je dirai oui.

– Et vous?

– Je dirai oui, en me référant à des prises de position politique de son gouvernement contre le *communisme*. Au moment où je vous parle, je n'ai pas la date exacte. Cependant dans les années 1963, vous auriez lu un décret présidentiel où Duvalier met le *communisme* hors-la-loi. Duvalier déclare que les communistes peuvent être n'importe quand déchus de la nationalité haïtienne, et voir leurs biens saisis. Un peu comme au Canada où l'on a vu un gouvernement québécois faire la chasse aux témoins de Jéhovah et que leurs biens pouvaient être saisis. On a constaté encore sous François Duvalier qu'on a fait la chasse dans les bibliothèques privées contre les livres traitant de la philosophie…

– … Du *communisme*, de *gauche*…

– De *gauche*, d'accord. Il est vrai à l'époque que moi, j'étais très jeune élève au lycée Pétion. Je regardais ceci avec beaucoup d'amertume. Tous mes amis de la gauche dénonçaient ce vandalisme contre les livres réalisé par Duvalier. À l'époque aussi, sans dire que Duvalier avait raison, c'est que mes camarades de la gauche ne m'apprenaient pas que Mao Tsé-toung faisait brûler les livres de Confucius. Voilà un penchant de brûler les livres du *communisme*, les livres de *Confucius* que je trouve chez Duvalier et Mao Tsé-toung. Je ne pense pas que l'un et l'autre avaient raison. Il y a des actes posés par Duvalier, des prises de position de son gouvernement qui indiquent clairement qu'ils ne partagent pas l'idéologie communiste, n'acceptent pas sur le territoire l'existence d'un parti communiste, et que les communistes doivent être pourchassés. Par contre, les actes sont là pour montrer comment le gouvernement de Jean-Claude Duvalier est différent de celui de son père. C'est sous le gouvernement de Jean-Claude Duvalier, et c'est moi qui ai l'initiative de la chose, on fait le retrait de la loi prise en 1963 par Duvalier, contre l'exercice du *communisme* en Haïti.

– N'était-ce pas sous la pression de ce que vous avez appelé l'environnement extrasociétal?

– Non, c'était une décision

suite à la page(16)

Haïti, deux semaines en politiques !

Le doute s'installe. La nervosité aussi au sein de l'opposition. Les chefs se chamaillent entre eux. Du Secteur Démocratique et Populaire de André Michel au Parti Pitit Dessalines de Jean Charles Moïse en passant par Fanmi lavalas et tous les autres, c'est la grande inquiétude. Ils n'arrivent plus à mobiliser leurs troupes. L'opposition haïtienne semble donc marquer le pas depuis l'échec de l'opération « pays lock » du mois de février 2019. Mais, le plus inquiétant pour l'opposition, c'est la chute du Notaire de Bourdon, Jean Henry Céant à la Primature. Incontestablement, c'est un coup dur pour la mouvance oppositionnelle qui voulait garder l'ex-Premier ministre comme monnaie d'échange dans le cadre des négociations d'un éventuel départ de leur adversaire de toujours, Jovenel Moïse.

Après la reprise en main de la situation et le contrôle effectif du pays par le clan au pouvoir qui craignait le pire pour le Président de la République durant la traversée du désert ou du moins durant la période des barricades, l'opposition, toutes tendances confondues, comptait revenir à la charge le 29 mars 2019. Cette date marque le 32e anniversaire de l'adoption de la Constitution post-Duvalier en 1987. Comme on l'a déjà signalé dans d'autres Tribunes, faute d'inspiration et de propositions réalistes, ce sont les dates historiques qui deviennent pour l'opposition plurielle les points de convergence afin de mobiliser la population contre le pouvoir. Sauf qu'à force d'utiliser ce stratagème à l'infini, il ne fait plus d'effet sur la population. En clair, la revanche n'a pas eu lieu. Le dossier Jean Henry Céant est bel et bien fermé définitivement. A part les plus motivés et les plus radicaux, l'opposition a du mal à faire le plein sur le macadam. En quelque sorte le mouvement s'essouffle.

En panne d'idée mobilisatrice, les leaders de l'opposition peinent à convaincre la population de la nécessité de paralyser une nouvelle fois les rues de la capitale et contraindre Jovenel Moïse à la démission. Ainsi, la date tant attendue, le 29 mars 2019, avait fait un grand flop que ce soit à Port-au-Prince que ce soit en région où la mobilisation était peu suivie. Pourtant, bien avant cet échec qui était somme toute prévisible, le Secteur Démocratique et Populaire du triumvirat André Michel, Schiller Louidor et Marjory Michel, s'était lancé dans une quête de nouveaux alliés. Les responsables de cette alliance improbable (SDP) avaient eu des rencontres avec toute une série d'acteurs sociaux et politiques dans le cadre de leur lutte contre le Président Jovenel Moïse. C'est ainsi qu'ils avaient rencontré durant la semaine du 13 mars les responsables du Parti du feu Professeur Leslie Manigat, RDNP, dirigé aujourd'hui par Éric Jean-Baptiste. Selon Me André Michel, le globetrotteur du Secteur Démocratique et Populaire, son organisation devait aussi s'asseoir avec les dirigeants de Religions pour la Paix qui, rappelons-le, avaient décliné l'offre du Palais national de prendre la tête des pourparlers avec l'opposition dans le cadre du dialogue national prôné par le chef de l'Etat après les deux semaines de paralysie générale du pays.

Outre ces deux organisations, le mouvement de André Michel devait discuter avec le sénateur Youri Latortue et les autres cadres du Parti AAA (Ayiti An Aksyon). Un Parti politique allié de longue date de PHTK mais qui, depuis que son chef Youri Latortue s'est rallié à l'opposition contre Jovenel Moïse, a pris ses distances avec le Palais national, une démarche qui d'ailleurs a occasionné une scission au sein de AAA avec le départ Cholzer Chancy, Jacques Dulaurier et Fritz Chéry trois députés et membres influents du Parti. Ensuite cela devait être le tour des Secteurs : vaudou, la Conférence Episcopale d'Haïti (CEH), le Forum économique du secteur privé, etc. Ces rencontres pour autant n'ont pas suffi à donner un second souffle à l'opposition radicale. Or, selon Jean Charles Moïse, le patron du Parti Pitit Dessalines, le départ de Jean Henry Céant de la Villa d'Accueil devrait en quelque sorte harmoniser les relations entre les chefs de l'opposition et du même coup booster les démarches et les actions de celle-ci. Puisque l'« obstacle Céant » est tombé.



Jovenel Moïse a été officiellement invité à participer à un sommet dit Sommet USA/Caraïbes dans l'une des Résidences privées du Président américain, Donald Trump à Mar-a-Lago, en Floride

Selon l'ancien sénateur du Nord et candidat à la présidence, l'ex-chef du gouvernement était un obstacle majeur dans la lutte contre le Président Jovenel Moïse dans la mesure où Jean Henry Céant à la Primature était une source de division entre les différents leaders de l'opposition. Certains, en effet, ne voulaient pas qu'il quitte sa fonction. D'autres au contraire, comme c'est le cas de Jean Charles Moïse, souhaitaient son départ. Du coup, celui-ci se réjouit que cet « obstacle » n'existe plus. En tout cas, la preuve a été donnée que la levée de l'« obstacle Céant » ne suffit point pour lever les suspicions entre les chefs de cette opposition plurielle qui ont le plus grand mal à accorder leur violon sur la voie à prendre pour renverser le pouvoir. Pendant que les opposants de Jovenel Moïse cherchent un nouvel angle d'attaque, celui-ci avale le terrain politique et diplomatique. Politique tout d'abord.

Après avoir écarté en moins de deux son Premier ministre qui voulait lui faire de l'ombre en le faisant éjecter par la Chambre des députés par un score sans appel de 93 voix pour 6 contre et 2 abstentions, le chef de l'Etat nomme un Premier ministre par intérim sans attendre que Céant lui envoie sa démission. Une décision qui contraint Jean Henry Céant à abandonner la Primature en catastrophe avant de se faire humilier une énième fois par les gardes du Palais national qui lui interdisaient l'accès de la présidence alors qu'il était venu assister à la cérémonie d'investiture de son successeur par intérim, Jean Michel Lapin.

Un chef de gouvernement ai. qui prend rapidement toute la mesure de l'étendue de sa fonction et prenant très au sérieux son nouveau rôle dans le nouveau dispositif du Président de la République qui semble être libéré du poids d'un Notaire trop ambitieux à son goût. Dès son installation à la Primature, Jean Michel Lapin commence à imposer sa marque ou du moins cherche à démontrer au Président de la République qu'il peut compter sur lui pour assurer la continuité des affaires de l'Etat. Et aussi continuer à maltraiter l'ancien Premier ministre. Dans la foulée, Lapin convoque un Conseil de gouvernement où il demande à chaque ministre dont il ne sait pas si celui-ci sera reconduit dans le prochain Cabinet ministériel, de prioriser uniquement les dossiers en cours. C'est-à-dire ne traiter que les dossiers déjà validés par les différentes institutions de l'Etat entre autres la Cour des comptes, OMRH (Office de Management et des Ressources Humaines).

Lors de ce fameux et surprenant Conseil de gouvernement, Jean Michel Lapin a pris pas moins de 15 décisions relatives au départ du Jean Henry Céant. Parmi ces décisions, l'ancien ministre de la Culture et de la Communication de Céant a décidé de marquer son ex-patron à la culotte en chargeant le Secrétaire général de la Primature à « dresser un rapport de tous les véhicules qui ont été mis à disposition du Premier ministre Céant; de laisser, au regard de la loi, à sa disposition, le nombre de véhicules auxquels il a droit en tant qu'ancien Premier ministre et de prendre toutes les dispositions pour que les autres véhicules soient retournés à la Primature d'ici le vendredi 30 avril 2019 » soit deux semaines maximum. En tant que Premier ministre, Jean Michel Lapin ne veut rien laisser au hasard. Il s'imprègne du costume du Président du CSPN (Conseil Supérieur de la Police nationale) en convoquant un Conseil de sécurité avec les responsables de la sécurité publique.

Lors d'une conférence à la Résidence officielle du Premier ministre, cet ancien Directeur général du Ministère de la Culture et de la Communication avant de devenir ministre de ce même Ministère, promet que la police nationale ne restera pas les bras croisés face à la montée de l'insécurité dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Curieusement, sans aucun plan de sécurité défini, le chef du gouvernement annonce qu'il va sécuriser le pays durant son passage à la tête du CSPN. Lapin oublie qu'il n'est à ce poste le temps que le Président de la République trouve un successeur à Jean Henry Céant. Justement, toujours dans le but de marquer son grand retour aux affaires, on apprend auprès de plusieurs sources, et Gary Bodeau le Président de la Chambre des députés l'a confirmé, que le chef de l'Etat entame les consultations en vue de trouver l'oiseau rare devant former le nouveau gouvernement.

Bien que, officiellement, il a déjà consulté les deux Présidents du Parlement, Carl Murat Cantave (Sénat) et Gary Bodeau (Chambre des députés) comme le veut la Constitution, il semble que les consultations ne sont pas terminées. Les va-et-vient au Palais national depuis la chute de Céant ne laissent aucun doute. Sans oublier le signalement d'un ballet de personnalités, de limousines et de mouvements inhabituels enregistrés à la présidence peuvent laisser croire que le Président ne chôme pas sur le dossier du Premier ministre. Alors qu'on apprend que trois noms sont en pool position (favoris). Le maire des Cayes, Jean Gabriel Fortuné qui n'est pas une surprise, Jean Michel Lapin, l'actuel PM ai. et ministre de la Culture et de la Communication qui fait le forcing en coulisse. Et enfin, une inconnue du grand public, Me Marjorie Alexandre Brunache, l'épouse de l'ancien ministre de la justice de Michel Martelly, Michel Brunache et fille de l'ex-Président de la transition de 2004/2006, Boniface Alexandre. Pour autant, l'affaire risque d'être compliquée pour le Président dans la mesure où à l'exception du RDNP et les Partis modérés, l'opposition radicale a décliné son invitation pour une éventuelle participation au futur gouvernement.

En plus de cela Youri Latortue et les sénateurs interpellateurs n'ont pas dit leurs derniers mots. Pour se venger de l'affront subi devant les députés, ils peuvent prendre leur revanche et faire mordre de la poussière au Premier ministre nommé lors de sa Déclaration de politique générale au Sénat. Cette difficulté mise à part, sur le plan politique, Jovenel Moïse semble vraiment reprendre la main aussi bien d'ailleurs sur le plan diplomatique. En effet, la semaine où Jean Henry Céant a été éjecté du fauteuil de la Primature a été marquée par une seconde victoire pour le locataire du Palais national. C'est cette semaine qu'il a été officiellement invité à participer à un sommet dit Sommet USA/Caraïbes dans l'une des Résidences privées du Président américain, Donald Trump à Mar-a-Lago, en Floride, en compagnie d'autres chefs d'Etat et de gouvernement de la région.

Ce sommet ayant eu lieu le vendredi 2 mars 2019 avait pour centre d'intérêt l'engagement et le soutien de Washington envers ces pays alliés. Et en contrepartie, l'adhésion de ces Etats de la mer des Caraïbes à la politique étrangère et belliciste de Washington contre le gouvernement de Nicolas Maduro au Venezuela. Il était aussi question de faire bloc derrière l'Oncle Sam contre l'offensive économique de la Chine et de la Russie dans le sous-continent américain particulièrement dans les Caraïbes. Profitant de son excursion auprès du Président américain, Jovenel Moïse a apporté tout le soutien d'Haïti à la politique de la Maison Blanche contre le régime de Caracas. En retour, selon Jovenel Moïse, le gouvernement américain serait prêt à prendre en considération certaines demandes de l'Etat haïtien entre autres la problématique de la sécurité maritime dans les eaux territoriales haïtiennes. Haïti dispose d'une frontière maritime avec le Venezuela, Cuba et la Colombie. Donc, d'après Jovenel Moïse, le pays a besoin d'une Garde-Côte.

Il a aussi discuté du rétablissement de l'armée d'Haïti et de l'armement des unités d'élite de la police nationale vu qu'il existe un embargo sur Haïti depuis des années pour l'achat des armes. Selon Jovenel Moïse, Donald Trump en a pris note et lui a promis d'aider Haïti à relever ce défi. Rentré tout auréolé de son voyage américain où il a été au centre des discussions avec Donald Trump, Jovenel Moïse redoutait un nouveau « pays fermé » comme l'avait annoncé l'opposition depuis plusieurs jours. Son inquiétude a été vite dissipée vu la perte de vitesse continue de l'opposition depuis sa dernière grande sortie. Malgré les appels à manifester relayée un peu partout dans les médias, si le message a été entendu, la mobilisation n'a pas vraiment fait recette le 29 mars dernier. Pourtant, le motif et les considérations n'ont pas changé pour l'opposition qui réclame toujours et encore le départ du Président Jovenel Moïse du pouvoir. La date de l'anniversaire de la Constitution devait selon toute logique permettre que la mobilisation réussisse. Mais faute de moyens financiers, la division et le peu de motivation de la plupart des leaders de l'opposition, celle-ci n'a pas pu atteindre son objectif le 29 mars 2019.

Quant à la population, sans doute fatiguée de manifester sans voir venir la fin du tunnel, elle n'a pas vraiment répondu à l'appel. Certes, il y avait beaucoup de monde dans les rues de Port-au-Prince, mais le compte n'y était pas. Il n'y avait pas de quoi inquiéter le pouvoir qui croit qu'il a définitivement mis KO l'opposition et ce, pour un bon bout de temps. Les observateurs étaient un peu surpris que la manifestation du 29 mars n'ait pu aboutir, comme c'était prévu, sur la place Dessalines au Champs de mars. Les quelques leaders de l'opposition qui, tout au début, avaient répondu présent se sont peu à peu éclipsés du cortège. Les organisateurs n'ont même pas attendu la fin de la manifestation qui, sans leaders

suite à la page(19)

The Lasalin Massacre: Accident, gang rivalry, or a calculated political act?

by Vladimir Durace

Lasalin, a shantytown in Haiti's capital, is crossed by two main thoroughfares, which make it a strategic area, coveted by several economic and political groups.

On one side is Jean-Jacques Dessalines Boulevard, with Lasalin Boulevard on the other. Facing Lasalin are truck terminals and private ports that receive goods and merchandise from abroad. The shantytown's center is situated directly across from the terminals and ports. One powerful ruling class group considers the people of Lasalin a threat. It is determined at all costs to force out Lasalin's residents and take over the land to enlarge its economic operations.

Edouard Baussan, the owner of Unibank, now controls these terminals after buying out the other shareholders. For this group to achieve its dream, it must remove the people who live in Lasalin. Many Lasalin residents are active members of the *Fanmi Lavalas Political Organization* and publicly declare their appreciation and loyalty to former President Jean-Bertrand Aristide, who began as a parish priest in Lasalin in the 1980s and, after being elected president twice, implemented many development projects in the area.

Haiti's ruling class does business with wealthy businessmen internationally, particularly from the U.S.. Both groups supported and helped bring the ruling PHTK (Haitian *Tèt Kale* Party) to power. This may explain why major international media provided very little coverage of recent massacres in Haiti, which I submit they were behind. There was a similar lack of coverage among the local Haitian media which they control. If it were not for social media networks – Facebook, Instagram, WhatsApp – the world might not know what occurred in Haiti on Nov. 13, 2018, when hundreds were killed, scores of houses were burned, young women were raped, and children and elderly were mutilated with machetes.

The Nov. 13, 2018 massacre is not the first to have taken place in Lasalin. In 1957, in order for General Antonio Thrasybule Kébreau to stage elections to install dictator François Duvalier as president, he massacred many of President Eustache Daniel Fignolé's supporters, who lived in working class neighborhoods such as Lasalin and Belè. Those popular neighborhoods did not want to accept the *coup d'état* that the Haitian Army carried out against President Fignolé, sending him into exile.

On Sep. 11, 1988, paramilitary thugs allied with the neo-Duvalierist Haitian Army massacred parishioners during a mass officiated by Father Jean-Bertrand Aristide at St. Jean Bosco Church in Lasalin. They then burned the church down.

During the first *coup d'état* from September 1991 to September 1994 against President Aristide, the Haitian Army with paramilitary allies massacred many activists in working class neighborhoods, including Lasalin.



Aerial view of Port-au-Prince's shantytown of Lasalin, which abuts the bourgeoisie-controlled port through which Haiti's imports and exports flow

Similar massacres took place during the second *coup d'état* against Aristide which began on Feb. 29, 2004. Lasalin was again targeted.

The struggle of Haiti's masses – the descendants of enslaved Africans – throughout history to claim their rights goes back to the time of slavery. In the war for Haiti's independence, several social classes in the French colony of *Saint Domingue* united their forces, but they still had different class interests.

Divergent class interests led to division after the victorious War for Independence. Each class fought to maintain and defend its interests.

Among these different classes, *only the enslaved group* spoke words such as "creating a nation," "equitable distribution for all the people of the land," and "live free and independent or die." However, propertied classes saw it differently. People coming out of slavery were not considered human beings; they had no rights in the new nation. They were not part of the societal project.

The formerly enslaved throughout Haiti's history have been fighting for their rights: to live with honor and dignity and the right to work; the right to healthcare; the right to food, education, justice, and good housing. "What about those whose fathers are in Africa?" asked founding father Jean-Jacques Dessalines. "Will there be nothing for them?" This question was one of the reasons Haiti's new ruling class betrayed and killed Dessalines. "*All for them, nothing for the masses of the people.*" From this time on, this murderous ruling class has always come together to crush the majority population — the formerly enslaved, the marginalized.

The ruling elite, which not only controls the economy but also the local media, lobbies foreign governments and the international media to demonize the majority population's struggle. Local and international lobbyists have concocted a variety of names throughout recent history: *kamoken*, *chimè*, *bandi*, *dechoukè*, *rat pa kaka*, *kidnapè*, *ravèt*... This is part and parcel of a psychological war to manipulate public opinion. When the police or their auxiliaries commit a politically-motivated massacre, uninformed people are fooled into thinking that the police are killing bandits and criminals.

No nation can develop if it is not politically independent; it will find it impossible to choose the leadership that the people want to govern. When other people are choosing, it is not in the population's best interests. The enslaved and disadvantaged understood this. This is the motive force for the independence struggle being carried out today. To wage this struggle, one must *mentally decolonize* those classes wanting true liberation.

In these modern times, there is a different approach to slavery, but the results remain the same. This is why it is referred to as modern-day slavery. Working class neighborhoods like Lasalin, Site Soley, Solino, Raboto, Sentelen, and Jalouzi are considered by neo-colonialist countries as "warehouses for modern slaves."

The big media and Washington-aligned "international community" are silent about massacres taking place in Haiti, particularly in working class neighborhoods that they consider to be slave warehouses. In fact, the entire country of Haiti is considered a slave warehouse, where a Haitian worker is expected to live on a minimum wage that is less than $5 a day.

Haiti's bourgeoisie includes such well-known figures as Reginald Boulos, Sherif Abdallah, Andy Apaid, Dimitri Craan, Gilbert Bigio, Reynold Deeb of the Deka Group, and the Mevs, Brandt, Behrmann, Bigio, and Handal families, among others.

Members of Haiti's bourgeoisie invest a lot of money in the campaigns of candidates for deputy, senator, and president, favoring people involved in criminal acts and corruption. This allows them to participate in contraband, corruption, illegal weapons and drug trafficking, and kidnapping. By financing campaigns, the bourgeoisie can also influence appointments in the state apparatus for ministers, directors-general, and electoral council members. They also receive duty-free status, paying no taxes on their imported merchandise that is later sold to the population at inflated prices.

Different sectors of the Haitian oligarchy have their own cliques within the Haitian National Police – for example, Jimmy "*Barbecue*" Cherizier and Gregory "*Ti Greg*" Antoine – that works with armed civilians such as Serge "*Ti Junior*" Alectis to eliminate adversaries. The Dec. 21, 2018 assassination of Alain Dougé, who was working on a new labor code for Haiti, stands as an example.

With the complicity of the police, government officials, senators, and deputies, using their private customs offices right across from Lasalin, these groups from the bourgeoisie can easily bring any type of weapons into Haiti. This explains how a poor person living in Lasalin or Granravin – who cannot even afford to eat and receives a wage as small as $3 for a full day's work – can own a weapon that costs several thousand dollars, not to mention the cost of bullets.

To maintain their monopolistic control, these economic groups become very violent, stopping at nothing to defend their interests. These power cliques of the bourgeoisie are known to the Haitian people by names such as *Groupe Bigio*, *Groupe de Bourdon*, *Groupe Acra*, and *Groupe Unibank*.

Groups like these have at their disposal an armed militia which poses as a security service. They make alliances with a few outlaws in some of the working class neighborhoods, provide them with money and weapons, creating groundless rivalries that conveniently allow for the elimination of political adversaries. The assassination of Paul "*Ti Koton*" Ambroise allegedly by Gregory "*Ti Greg*" Antoine is a clear example. Ambroise was a potential candidate for Port-au-Prince mayor under the banner of *Fanmi Lavalas*; he was assassinated in plain view of the police after attending a soccer game at the Sylvio Cator stadium.

In conclusion, gang warfare does not exist and has never existed in Haitian society, especially in Lasalin, Granravin, and similar working class neighborhoods. What is called gang warfare is in fact class struggle.

In November 2018, 283 people were killed in Lasalin, according to community residents and various human rights observers. What gang would have the capacity to carry out such a massacre without the complicity of the government and the police? What gang would have enough money to buy all these weapons of war? The Lasalin massacre amounts to *slaves killing other slaves*.

What do Barbecue, Ti Junior, Ti Greg, Vlaw, Ti Je, and Arnel Belizaire represent in the struggle? Without a doubt they are the "weapons" placed in the midst of the enslaved that the bourgeoisie can use whenever needed.

What do Réginald Boulos, Edouard Baussan, Andy Apaid,



A victim of the November 2018 massacre in Lasalin. The bodies of massacre victims were left in the street to terrorize the local residents

Baker Charles, Dimitri Craan, Sherif Abdallah, and Benjamin Bigio represent? The bourgeoisie.

If Lasalin, Vilaj de Dye, Matisan, or Granravin become a political obstacle, it follows naturally that the bourgeoisie will try to eliminate all of their political adversaries in order for the field to be wide open in advance of the next elections. Since the majority of residents in poor neighborhoods like Lasalin are *Lavalas*, it amounts to repression against *Lavalas* itself.

The Lasalin massacre was neither an accidental occurrence nor an inter-gang turf war. It was a political act, calculated and planned.

This is an abridged and edited version of an article originally written in Haitian Kreyòl for ***Haiti Solidarity*** *in February 2019. It was translated into English by the Haiti Action Committee.*

BIENVENUE DANS L'ÈRE D

Par Jimmy Dalleedoo

Ernesto Che Guevara l'affirmait : « Il faut tenir compte du fait que l'impérialisme est un système mondial, stade suprême du capitalisme, et qu'il faut le battre dans un grand affrontement mondial. Le but stratégique de cette lutte doit être la destruction de l'impérialisme » (Créer deux, trois...de nombreux Vietnam, voilà le mot d'ordre). Ces mots du « Che » devraient être analysés d'une manière dialectique, car ils ne sont pas un appel à la guerre. Notre commandant était un expert de l'impérialisme ; il savait que les guerres impérialistes étaient inévitables : ses mots appelaient le prolétariat mondial à la résistance. Ernesto Guevara pointait l'exemple héroïque, la fougue combattante du prolétariat vietnamien qui résistait à l'agression de l'impérialisme Nord-Américain (les États-Unis). L'essence de l'impérialisme ne change pas avec les années, elle demeure identique. Mais l'impérialisme adopte nécessairement des aspects différents dans la forme : les données scientifiques sont un tremplin. Quel est la caractéristique principale de l'impérialisme au XXIème siècle ? C'est le cyberespace...



Le schéma actuel qui régit le cyberespace au niveau mondial n'est rien de plus qu'une forme de perpétuation des relations de domination capitaliste et un phénomène qui s'est maintenu dans le caractère dominant et interventionniste du développement scientifique et technologique à l'échelle mondiale

A) Sa naissance

Lénine, annonçant les mots du révolutionnaire argentin, écrivait : *« La base économique de l'impérialisme est le monopole. Ce monopole est capitaliste, c'est à dire né du capitalisme ; et, dans les conditions générales du capitalisme, de la production marchande, de la concurrence, il est en contradiction permanente et sans issue avec ces conditions générales »*.

Les phénomènes sociaux (ceux de la nature aussi) connaissent un état ininterrompu de développement : aucun phénomène n'est figé, fixe. L'impérialisme, ce stade suprême du capitalisme, n'a pas échappé à cette loi universelle. L'impérialisme du XXIème siècle diffère dans la forme, mais il est identique dans le fond : cruel, barbare, violent, il aggrave l'exploitation et l'oppression. Il n'y a de figé que l'abstraction du mouvement.

Le développement intense de l'industrie et le processus de concentration de la production sont les éléments les plus importants du mode de production capitaliste. Ces processus sont liés au développement des forces productives qui est l'élément moteur du mouvement des sociétés à travers l'histoire.

Le capitalisme a muté en impérialisme dans les années 1860-1870 : il s'est consolidé au début du XXème siècle. Le degré de développement des forces productives était alors marqué par des instruments de production importants : le premier moteur à explosion en 1862, l'invention du carburateur en 1889 et les moteurs à essence et diesels en 1893-1897. Des énergies nouvelles firent leur apparition : l'électricité et le pétrole. Des matières nouvelles émergeaient aussi : acier, aluminium ou colorants, entre autres...

La naissance de l'automobile, de la locomotive, de l'avion, du tramway et du métro suivront. Puis de nouvelles industries comme les aciéries, le matériels électriques, la chimie, entre autres. La production devint une production sociale, mais la propriété des moyens de productions continua à demeurer privée. L'Angleterre et les États-Unis avaient accédé au premier rang de l'impérialisme mondial. La France faisait partie des primo-arrivants : elle conservera sa place dans l'Europe impérialiste.

Au fur et à mesure que le capitalisme de monopole prenait forme, certains pays impérialistes devinrent « moins importants » comparés à d'autres. La France détient encore actuellement des néo-colonies, mais celles-ci sont de « vieilles chasses gardés » qui tergiversent entre le capital français et l'indépendance : les Dom-Tom, la Corse, certains pays d'Afrique, etc. La France n'est pas le premier pays impérialiste, mais ses vieilles colonies lui permettent de figurer au rang des six premières nations impérialistes. Elle bénéficie de :

- L'expérience dans la gestion des capitaux
- L'expérience de la violence

Karl Marx avait amorcé l'analyse de l'impérialisme dans ses « Grundisse ». Ce livre analysait l'économie mondiale, les rapports de production et les rapports de domination d'une classe sur les autres. Les conditions objectives n'étaient pas assez développées pour que le penseur puisse aller jusqu'au bout de ses études. Mais, Marx et Engels avaient déjà prophétisé que *« poussée par le besoin de débouchés de plus en plus larges pour ses produits, la bourgeoisie envahira le globe entier »*.

Et de confirmer dans le « Manifeste du parti Communiste », je cite : « *il lui faut s'implanter partout, mettre tout en exploitation, établir partout des relations* ».

Selon Lénine, *« L'impérialisme est le capitalisme arrivé à un stade de développement où s'est affirmée la domination des monopoles et du capital financier, où l'exportation des capitaux a acquis une importance de premier plan, où le partage du monde a commencé entre les trusts internationaux et où s'est achevé le partage de tout le territoire du globe entre les plus grands pays capitalistes »* (Lénine l'impérialisme, stade suprême du capitalisme).

Le point de compréhension principal lorsqu'on veut comprendre l'impérialisme, c'est que l'homme y devient une simple marchandise à produire de la richesse pour autrui. L'impérialisme est un obstacle pour l'Homme qui ne peut pas se réaliser en tant qu'Homme. L'Homme y devient un animal chassé, persécuté et entraîné à mordre son frère de classe. Lorsque l'animal est baveux à cause des conditions dans lesquelles il a été élevé, il n'y a qu'une seule solution : il faut l'abattre.



La Cyber National Mission Force (CNMF), est une unité subordonnée de l'US Cyber Command (USCYBERCOM)

B) La loi économique fondamentale de l'impérialisme

« Les traits principaux et les exigences de la loi économique fondamentale du capitalisme actuel pourraient être formulés à peu près ainsi : assurer le profit capitaliste maximum par l'exploitation, la ruine et l'appauvrissement de la majorité de la population d'un pays donné, par l'asservissement, le pillage systématique des peuples des autres pays, par les guerres et la militarisation de l'économie nationale utilisées pour assurer les profits les plus élevés » (Staline, les problèmes économiques du socialisme en URSS).

Les rouages économiques de l'impérialisme ont engendré la fusion des capitaux bancaires et capitaux industriels monopolisés : le capital financier. De cette fusion des capitaux est née une oligarchie financière toute puissante qui se subordonne tout.

Le capital financier a opéré une totale subordination de l'État aux monopoles capitalistes. L'État met en application la politique des monopoles capitalistes et le Président de la République n'est rien d'autres que le représentant de ces monopoles capitalistes : le président est placé au pouvoir par les monopoles. Le président de la République est le roi des banquiers et des capitaux.

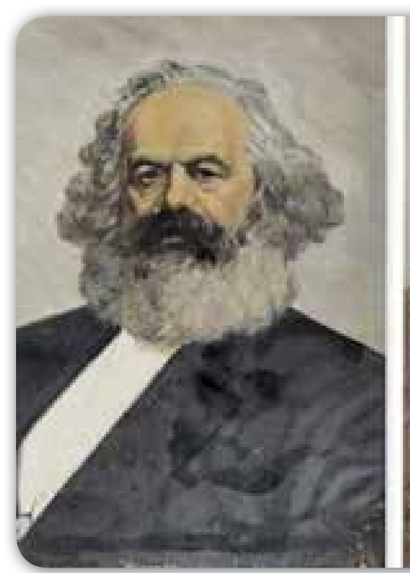
Lénine déclarait : *« Le capital financier jette ainsi ses filets au sens littéral du mot, pourrait-on dire, sur tous les pays du monde. Les banques qui se fondent dans les colonies et leurs succursales, jouent, en l'occurrence un rôle important »*.

Le passage à l'impérialisme a apporté aux banques un rôle particulièrement important. Elles ne sont plus de simples intermédiaires entre différents acteurs économiques : elles spéculent elles aussi. Lénine le certifiait : *« La fonction essentielle et initiale des banques est de servir d'intermédiaire dans les paiements. Ce faisant, elles transforment le capital-argent inactif en capital actif, c'est à dire générateur de profit, et, réunissant les divers revenus en espèces, elles les mettent à la disposition de la classe des capitalistes »*.

La loi fondamentale de l'impérialisme est la plus-value, c'est à dire le profit capitaliste. La plus-value est formée par la force de travail humaine qui est exploitée dans les procès de production.

La classe ouvrière vend sa force de travail aux capitalistes ; ces derniers achètent la force de travail pour un certain temps : admettons 40h par semaine. La valeur de la force de travail que l'ouvrier doit créer pour qu'il puisse subvenir à ses besoins sera réalisée en vingt heures par exemple. Les vingt heures de production qui resteront (le surtravail) seront celles dans lesquelles sera réalisée la plus-value, c'est à dire une valeur qui ne trouvera aucune contre-valeur.

Une marchandise qui a été vendue à sa valeur (le prix n'étant que la forme monétaire de la valeur) renferme donc de la plus-value, c'est à dire du profit. Selon la loi de l'offre et de la demande, le vendeur vendra sa marchandise à un prix au-dessus de sa valeur réelle ou à un prix égal à sa valeur réelle : dans les deux situations le capitaliste est gagnant.





Karl Marx et Friedrich Engels avaient prophétisé que « poussée par le besoin de débouchés de plus en plus larges pour ses produits, la bourgeoisie impériale envahira le globe entier »

C) L'exportation des capitaux et les néo-colonies

D'après Lénine, *« Ce qui caractérisait l'ancien capitalisme, où régnait la libre concurrence, c'était l'exportation des marchandises. Ce qui caractérise le capitalisme actuel, où règnent les monopoles, c'est l'exportation des capitaux »*.

L'exportation des capitaux vers les sources de matière première et de main-d'œuvre « bon marché » est l'essence destructrice de l'impérialisme. Cela ne signifie pas que l'exportation des capitaux aurait freiné ou arrêté l'exportation des marchandises ! Mais la première opère un dynamisme sur la seconde et réciproquement ; car trouvant une cohérence dans une économie impérialiste mondialisée. Ces exportations ont engendré un élargissement des marchés et ont opéré une interdépendance des différents pays impérialistes.

Le surprofit capitaliste s'est formé dans les néo-colonies impérialistes. La plus-value (donc le profit, car la distinction entre les deux notions est infime) sera réalisée d'une manière identique dans les néo-colonies. L'avantage dans ces « pays débiteurs » est que la valeur de la force de travail est égale à zéro ou presque : l'impérialisme se frotte donc les mains !

Dans sa course aux surprofits capitalistes, l'impérialisme va déclencher des tempêtes qu'il ne pourra pas contrôler. En effet, il est dans l'obligation d'apporter à ces « sphères d'influence » un développement de leurs superstructures. Il va y créer des chemins de fer, des industries (pour transporter et travailler la matière première par exemple), une bureaucratie : apparition d'une intelligentsia, de mouvements de libération, de mouvements anti-impérialistes, etc. L'impérialisme est dans l'obligation de créer une classe ouvrière, seule source génératrice du profit capitaliste.



Le Pentagone, centre névralgique de l'armée américaine, a confirmé que la cyber-guerre est une option dans les conflits

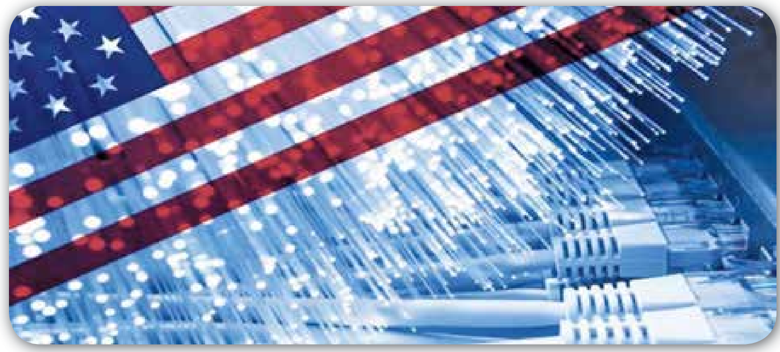
D) Les guerres impérialistes

Interdépendance des impérialismes, mais dans le même temps contradiction entre les impérialistes. En effet, certains pays impérialistes détiennent

DU CYBER-IMPÉRIALISME !

plus de néo-colonies que les autres : et il n'y pas assez de néo-colonies pour tous. La Chine et l'Inde, par exemple, sont des pays impérialistes (la Chine étant un pays social-impérialiste) relativement jeunes. Ils ont donc besoin d'un maximum de néo-colonies pour exporter leurs capitaux, consolider leur stade impérialiste si difficilement acquis et ainsi augmenter leur taux de surprofits.

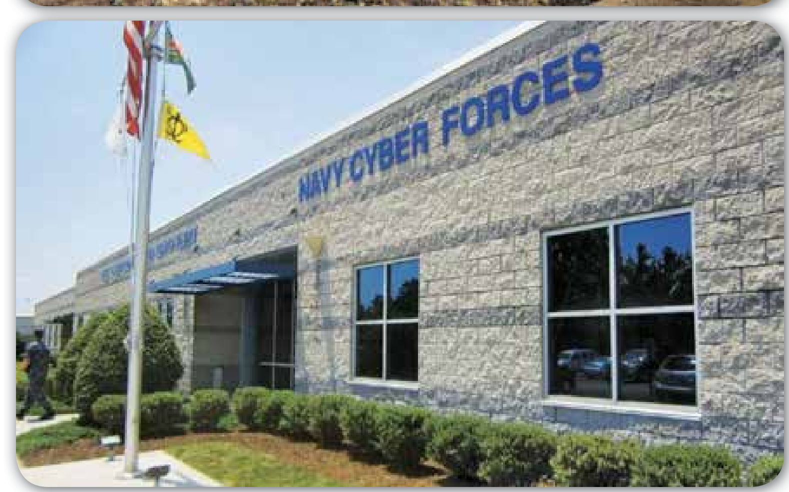
Les vieux impérialistes, par exemple la France ou l'Allemagne, s'accrochent à leur « part du gâteau » et empêchent donc le développement nécessaire des premiers. Les guerres impérialistes sont inévitables, car elles ne sont rien de plus qu'un repartage du monde entre les pays impérialistes. Dans ce repartage du monde entre impérialistes, la classe ouvrière et les couches populaires servent alors de « chair à canon » pour les différentes bourgeoisies nationales.



L'interaction avec Internet cherche à reproduire – et réussit à le faire – les modes de vie et de consommation inhérents à la société capitaliste moderne

Lorsque les pays impérialistes interviennent en Syrie, Côte D'Ivoire, Mali, Centrafrique, Vénézuela, entre autres, ce n'est pas pour apporter l'ordre et la « démocratie », mais dans la perspective d'augmenter leurs surprofits capitalistes. La domination impérialiste dans les néo-colonies engendre la misère, la souffrance, des drames humains et se dissimule derrière des termes pompeux du type « exportation de la démocratie » ou « civilisation des peuples ».





L'impérialisme va cristalliser des contradictions antagonistes et inconciliables :

- La contradiction principale entre le degré de développement fulgurant des forces productives (premier aspect) et les rapports de production (second aspect).
- La contradiction entre le travail et le capital.
- La contradiction entre les pays « développés » et les pays « non-développés ».
- La contradiction entre le caractère social de la production et le caractère privé des moyens de production et d'échange.
- La contradiction entre les pays impérialistes dominants et les mouvements de libération dans les colonies.
- La contradiction entre la production de marchandise et la baisse du pouvoir d'achat du peuple travailleur.
- La contradiction entre le développement inégal du capital constant et du capital variable.

L'impérialisme est donc déterminé par six principaux points :

- La concentration de la production et les monopoles
- Les banques et leur nouveau rôle
- Le capital financier et l'oligarchie financière
- L'exportation des capitaux
- Le partage du monde par les pays impérialistes
- L'impérialisme, stade suprême du capitalisme
- Les guerres impérialistes inéluctables

E) Le cyber-impérialisme

L'impérialisme demeure donc identique dans son essence : profits, surprofits, exploitation, oppression et guerres. Mais il change, se modifie et évolue selon les séquences de l'histoire. La finalité reste identique, mais les moyens d'atteindre celle-ci se transforment. Ce changement est en cohérence avec le degré de développement des forces productives particulièrement impressionnant au XXème siècle. Notre séquence historique est marquée par le développement du cyberespace. Ce cyberespace s'est développé parallèlement à l'espace réel. C'est ce que j'ai appelé MDE = E + C, c'est-à-dire que le mouvement double espace est égal à l'espace réel + le cyberespace.

Un peu avant l'ouverture du forum international de la cybersécurité, la Ministre de la défense avait présenté la « doctrine cybermilitaire ». La Ministre confirmait ainsi que l'armée impérialiste s'inspirait de deux doctrines :

- La lutte informatique offensive
- La lutte informatique défensive

Elle déclarait aussi que 4000 cybercombattants seraient responsables de ces « deux fronts » d'ici 2025. Cette « nouvelle doctrine » est intégrée dans la loi de programmation militaire (LPM). La LPM a prévu le recrutement de 1000 cybercombattants et un investissement de 1,6 milliards d'euros pour la lutte dans le cyberespace. Trois secteurs ont été définis pour répondre aux exigences de ce cyber-impérialisme en développement : physique (les équipements et les réseaux), logique (les données numériques) et la couche sémantique et sociale (les informations qui circulent dans le cyberespace, utilisés par les personnes qui peuvent disposer de multiples identités numériques).

Le commandant de la cyberdéfense (Comcyber) et son état-major ont déclaré « vouloir mener sans risques juridiques des opérations, telles que l'infiltration dans l'espace numérique, le recueil d'informations ou de contre-propagande dans la lutte antiterroriste ».

Les attaques ont été classées via une échelle de gravité, afin de définir des doctrines d'action :

- Niveau zéro (évènement) : impact négligeable
- Niveau 1A (évènement significatif) : impact faible
- Niveau 1B (incident) : impact significatif et circonscrit
- Niveau 2 (incident grave) : impact fort et circonscrit
- Niveau 3 (crise) : impact fort et étendu
- Niveau 4 (crise majeur) : impact majeur
- Niveau 5 (situation d'urgence extrême) : impact extrême

La LPM ou loi de programmation militaire reflète donc un cyber-impérialisme français en développement. La LPM a été rendue publique en février 2018. Elle a fixé les orientations de l'armée impérialiste pour les prochaines années. La LPM a été promulguée le 14 juillet 2018 : un « hasard » que le capital ait décidé cette date emblématique ! Mais, en politique, le hasard n'existe pas...

Le cyber-impérialisme avait inscrit ses grandes orientations stratégiques dans « le livre blanc ». Ce livre blanc avait présenté 5 principaux points, mais le point quatre était intéressant : le point quatre parlait de la « protection ». Il prévoyait une restructuration de la cyber-armée impérialiste : dans l'air, sur terre ou sur mer. Mais, surtout, il prévoyait ses nouvelles capacités en ce qui concerne la défense et l'attaque via le cyberespace et l'espace exo-atmosphérique.

Qu'est-ce que le cyberespace ?

Dans son œuvre, William Gibson définissait ainsi ce cyberespace : « La matrice est une représentation abstraite des relations entre les systèmes de données. Les programmateurs légitimes se branchent sur le secteur de leur employeur dans la matrice pour se retrouver entourés de structures géométriques brillantes représentatives des données de l'entreprise ».

Bref. Le cyberespace est parallèle à l'espace réel et parfois il peut prendre le dessus sur l'espace réel. Lors d'une cyberattaque, par exemple, on s'aperçoit que l'impact dans l'espace réel est non négligeable. Mais, si MDE = E + C (d'après mon équation le mouvement double espace est égal à l'espace réel + le cyberespace), il s'ensuivrait que le cyberespace ne peut pas prendre le pas sur l'espace réel lors de la révolution socialiste (la révolution socialiste étant une révolution anti-impérialiste en son essence). Cela ne veut pas dire que le processus révolutionnaire ne doit pas effectuer un travail minimum dans ce cyberespace ! Au contraire ! Le facteur subjectif de conscientisation doit s'articuler via les deux espaces d'une manière cohérente et parallèle.

Si le cyber-impérialisme est en développement, n'est-ce pas une nécessité dialectique de développer une cyber-révolution socialiste ? Bref...

Qu'est-ce que l'espace exo-atmosphérique ?

L'espace exo-atmosphérique est l'impérialisme « extra-terrestre » simplement. En d'autres termes, c'est la militarisation de l'espace. Ce sujet avait été un point nodal lors de la contradiction entre l'URSS et l'impérialisme Nord-Américain. C'est lors de cette séquence historique que le terme de « militarisation de l'espace » était apparu : cela c'est pour la réalité. Le réel, lui, démontrait lors de cette séquence historique que le degré de développement des deux forces productives avait atteint une certaine puissance.

La LPM a prévu une expansion de la cyber-armée impérialiste jusqu'à 2030. La LPM prévoit aussi la réalisation d'un projet cher aux impérialistes : le projet de l'Euro-drone MALE 2020. Il mesure 26 mètres environ, il est long de 16 mètres et sa vitesse est de 500 km/h environ. Le cyber-combattant contrôlera le drone via un poste de commande européen : un peu comme un jeu vidéo.

D'ailleurs, ces cyber-combattants n'ont-ils pas été formés dès leur enfance via des jeux vidéo du type « Call of Duty » ?

Avec le développement du cyber-impérialisme ne devrions-nous pas parler d'une nouvelle cyber-force de travail ? Ce qui est certain, c'est que les forces progressistes, les révolutionnaires devraient quitter le XXème siècle, se sortir de leurs scléroses en ne restant pas bloqués sur les évènements de 1917 et observer le mouvement réel.

À bas l'impérialisme ! À bas le capital !

Le Grand Soir 27 mars 2019





Les États-Unis, la Chine et la Russie au seuil de la cyber-guerre

Les féministes haïtiennes de tous les combats

Par Fania Noël

Au cœur de l'archipel des Caraïbes, la république d'Haïti. Y naissait, au mitan des années 1930, la première organisation féministe haïtienne. Fania Noël, fondatrice de la revue AssiégéEs — « pour une intersectionnalité révolutionnaire » — et membre du collectif afroféministe Mwasi, retrace ici, à la lumière d'évènements récents, l'histoire d'une lutte séculaire méconnue en France. Et invite, à rebours d'une conception libérale et individuelle de l'émancipation des femmes, à un féminisme de masse, populaire et ancré dans les réalités quotidiennes.

Octobre 2018. Nice Simon, mairesse de Tabarre (1), porte plainte et organise une conférence de presse où elle déclare, photo à l'appui, qu'elle a été battue et séquestrée par son compagnon, l'homme d'affaires Yves Léonard. Un mandat d'arrêt est émis à l'encontre de ce dernier. Il n'est pas arrêté, et bien que des photos de lui dans des lieux connus de la capitale circulent, il ne semble pas plus inquiété que cela. Janvier 2019. Le mandat d'arrêt contre Yves Léonard est annulé et les faits sont requalifiés en simple délit. À la suite d'une interview accordée par Nice Simon au média en ligne Ayibopost (2), Léonard annonce qu'il va donner une conférence de presse pour faire la « lumière sur Nice Simon ». Impossible de saisir le sentiment d'impunité qui habite Monsieur Léonard sans une information clé : ce dernier est un proche de l'actuel président de la République Jovenel Moïse, ainsi que du Premier ministre Jean Henry Céant. Il est par ailleurs propriétaire de la villa que loue le Président. L'origine de la fortune d'Yves Léonard n'est pas connue et fait l'objet de vives et constantes rumeurs d'activités illégales.

Dans un pays où le justiciable de droit commun voit ses chances d'obtenir réparation réduites à peau de chagrin, les affaires de violences genrées sont un parcours de combattante. La féministe Pascale Solages déclarait dans le podcast local « Medam yo Ranse ! » que l'avancée d'un dossier dépend « de qui porte plainte contre qui ». Autrement dit, dans le contexte de corruption généralisée, une affaire ne se joue pas dans la cour, mais par vos relations. À cela il faut ajouter la pression sociale, familiale et religieuse, qui dissuade les femmes de porter ces affaires en justice. Une situation tristement banale dans nombre de pays, mais qui se trouve décuplée en Haïti, où les greffiers ne prennent pas en charge les procédures s'ils ne sont pas payés, où votre avocat peut s'arranger — contre rémunération — avec celui de la partie adverse pour saboter votre dossier. D'ailleurs, d'après Madame Simon, Yves Léonard ne manque pas de se vanter publiquement de circuler en voiture officielle,



Yvonne Hakim Rimpel, fondatrice et militante au sein de la Ligue féminine d'action sociale.

avec une enveloppe de 3 000 dollars américains pour graisser la patte de policiers qui seraient pris d'un soudain sens du devoir.

Le 17 janvier, c'est la cohue : une vingtaine de militantes féministes des associations Solidarité Fanm Ayisyèn (SOFA) et Nègès Mawon sont venues assister, leurs banderoles à bout de bras, à la conférence de presse d'Yves Léonard. Menaces et invectives fusent à l'encontre du groupe de femmes dans la salle de conférence d'un hôtel de Port-au-Prince. Le petit groupe d'activistes de Nègès Mawon, mené par Pascale Solages, est arrivé en premier. En t-shirt jaune, les supporters d'Yves Léonard — majoritairement des jeunes hommes, mais aussi trois femmes — tentent l'intimidation, mais les militantes de Nègès Mawon sont rodées à l'exercice. Parmi elles, l'artsviste (3) et comédienne Gaëlle Bien-Aimé reste stoïque face aux insultes diverses habituellement entendues contre les féministes. Les invectives et autres discours de justification de la violence conjugale fusent : « bouzen » (« pute »), « madivin » (« lesbienne »), « rayi nèg » (« haineuse d'homme »)… À l'arrivée des militantes de la SOFA, vêtues d'un même t-shirt violet, le leader du groupe de supporters lâche un « Oh non ! medam SOFA yo » (« Oh non les femmes de la SOFA ») et fait signe à ses troupes de se tenir tranquilles.



Des femmes réclamant Justice non seulement pour Nice Simon mais aussi pour toutes les femmes

Un siècle de féminisme haïtien

Alors que Nègès Mawon est une jeune organisation féministe ayant pour méthodes d'action des manifestations, l'utilisation de l'art ou l'accompagnement individuel des victimes de violences genrées, la SOFA fait partie des structures féministes historiques. Fondée le 22 février 1986, quelques jours après la chute de la dictature des Duvalier et le départ en exil de Jean-Claude Duvalier et de sa famille, la SOFA est l'organisation féministe la plus importante du pays. La réputation de ses militantes se base sur 33 années de travail et de mobilisation ainsi qu'un important réseau — notamment grâce aux centres présents dans tout le pays pour accompagner juridiquement les femmes victimes de violences sexuelles, domestiques ou économiques. Un atout leur permettant d'avoir une analyse qui intègre les questions de classe comme de ruralité à partir de l'expérience des femmes à l'intérieur de leurs communautés, tout en menant des combats juridiques et politiques d'envergure. Les attaques qu'essuient les mouvements féministes et leurs représentantes en Haïti — de la part d'organisations, de partis ou de groupes militants locaux — n'ont jamais pour enjeu de délégitimer leur existence, mais plutôt de confronter leur politique (il est d'ailleurs intéressant de faire le parallèle entre le champ politique haïtien, héritier d'une révolution d'esclaves ayant abouti à un État indépendant et une décolonisation, et celui des pays qui se réclament des luttes anticolonialistes des Suds, où des mouvements qui se définissent comme anticoloniaux ou décoloniaux sous-entendent parfois que le féminisme est « affaire de Blanc·he·s »).

La légitimité du mouvement féministe haïtien tient à son ancrage dans le siècle mais également au cœur de sa politique. C'est dès 1915 que l'on retrouve de nombreuses femmes actives au sein de l'Union patriotique contre l'occupation américaine (1915-1934). Et c'est en 1934 que se forme officiellement la première organisation féministe haïtienne, la Ligue féminine d'action sociale. Elle concentre ses activités dans la classe ouvrière et propose : « cours du soir pour les ouvrières, caisse coopérative populaire, conférences à travers le pays, création de bibliothèques, ouverture d'un foyer ouvrier, pétitions aux instances concernées pour l'ouverture d'écoles pour filles, réclamation d'un salaire égal pour un travail égal (4)». La dictature des Duvalier a fait ce que les régimes totalitaires savent le mieux : opprimer les mouvements pour la liberté et contre l'ordre patriarcal, les pousser dans les marges et la clandestinité. Parmi ces figures, Yvonne Hakim Rimpel, fondatrice et militante au sein de la Ligue féminine d'action sociale. Cette journaliste, dont le travail acharné pour dénoncer les exactions commises par les tonton makout [milice du régime Duvalier, ndlr], a été réprimée brutalement la nuit du 4 au 5 janvier 1958, ainsi que ses deux filles. Elle est enlevée, puis battue, torturée et laissée pour morte dans une rue de Petionville (5).

ONGisation (6) et dépolitisation des questions féministes

Dans les années 1980, la chute de la dictature amène la réémergence des féministes sur la scène politique. Le régime militaire du Général Raoul Cédras (1991-1994) met au cœur de ses stratégies le viol comme arme de répression politique. 1994 marque l'installation durable de troupes militaires de « maintien de la paix », qui suivent le débarquement de dizaines de milliers de Marines américains. Une réalité qui met le mouvement féministe face à une situation complexe : ces forces d'ingérence étrangères ouvrent dans le même temps un plus grand espace politique, un discours d'ouverture qui invite à la pratique démocratique et met l'accent sur la nécessité de la pluralité des acteurs et d'une société civile forte — notamment via les programmes de « renforcement des capacités ». C'est d'ailleurs en 1994 que le mouvement féministe obtient un ministère : celui de la Condition féminine et du droit des femmes (MCFDF). La première à avoir dirigé ce ministère est une femme médecin, militante et membre fondatrice de la SOFA : Lise Marie Dejean.

L'ONGisation extrême d'Haïti, après le tremblement de terre de 2010, conduit à une mutation des questions féministes : les sommes allouées par les différentes ONG aux organismes engagés dans les questions du genre se font en fonction de priorités liées à l'imaginaire occidental, par une politique impérialiste fémonationaliste (7). Trois mouvements s'enclenchent simultanément : une dépolitisation de la question de la pauvreté par des projets de micro-entreprises, une dé-contextualisation des violences genrées liées pourtant à la situation de pauvreté en Haïti, la construction d'un discours de passivité des femmes haïtiennes qui occulte l'histoire et le travail du mouvement féministe (8). Tout ceci au profit d'un marketing de la misère à destination des bailleurs de fonds et d'un public occidental assoiffé de « sauver » les femmes haïtiennes. Pendant



La mairesse de Tabarre Nice Simon

cette période, une partie du mouvement féministe n'a eu de cesse de dénoncer les viols commis par des soldats de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Cette mission est d'ailleurs désignée par la Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes (CONAP) comme une occupation forcée. Neuf ans plus tard, les bailleurs de fonds ont coupé les robinets : la grande majorité des ONG ont quitté Haïti. Leur action n'a laissé aucun résultat substantiel. Le film du réalisateur et producteur haïtien Raoul Peck, Assistance mortelle, montre bien comment la majorité des fonds sont retournés dans les pays « aideurs », que ce soit par l'achat de matériel, de produits agricoles ou par des salaires très généreux et autres « primes de risques » et « frais de consultation ».

Le dedans et le dehors : lutte contre la corruption et contre l'ingérence

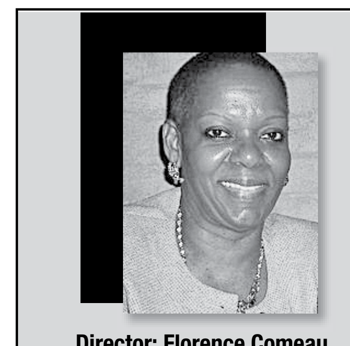
Émeutes de la faim, crises électorales, départ massif de jeunes pour le Brésil et le Chili, corruption, cyclones… Loin des projecteurs, les crises se succèdent, la lassitude et la résignation prennent place. C'est lorsqu'on pense le fatalisme bien installé que les surprises arrivent. 2018 a vu émerger l'une des plus grandes mobilisations de ces 30 dernières années : le mouvement des Petro-challengers. Dans une vidéo pour la chaîne AJ+ en français, le journaliste Ralph Thomassaint Joseph explique la manière dont ce mouvement, parti d'une photo prise par le réalisateur Gilbert Mirambeau Jr. demandant « Kòt kòb petrocaribe a » (« Où est l'argent du Petro Caribe (9) ? »), a rallié toute une génération.

Ce sont des jeunes né·e·s après 1986 qui composent le cœur de la mobilisation. Parmi eux, beaucoup de féministes. À l'instar de la lutte contre la pauvreté, la lutte contre la corruption est portée avec la même conviction par les principales organisations féministes. La corruption endémique est rendue possible par les gouvernements successifs, à visage découvert, à une échelle alarmante et dans l'impunité la plus totale. L'affaire Petro Caribe est la goutte de trop pour cette génération qui ne voit aucune perspective mais n'entend pas immigrer. L'intelligence du mouvement féministe haïtien est de n'avoir jamais cédé aux sirènes de la dépolitisation de la pauvreté ni à celles de la déresponsabilisation de l'État au profit d'un discours anti-impérialiste simpliste. La mobilisation de la jeunesse haïtienne articule dans ses revendications une lutte contre l'ingérence, en pointant du doigt la protection qu'offrent les États-Unis au Parti haïtien Tèt Kalé (PHTK), parti de l'ancien président et de l'actuel, Jovenel Moïse. Le 31 janvier dernier, date de remise par la Cour des comptes du premier rapport sur les fonds Petro Caribe, l'ambassadrice américaine Michelle J. Sisson et son homologue français José Gomez se sont rendu·e·s au Parlement haïtien pour une « visite de courtoisie ». En pleine manœuvre autour des élections au Venezuela, le timing de cette visite a soulevé de nombreuses interrogations dans la presse haïtienne.

Les jeunes féministes

Au sein d'organisations comme la SOFA ou Kay Fanm, on trouve des sociologues, des économistes et des chercheures haïtiennes de premier plan, en plus d'un réseau de militantes et d'organisatrices communautaires en

suite à la page(15)



Chicho Cuba dirigeant et militant syndical d'origine haïtienne

Par Frantz Latour

Chicho Cuba fut un exemple vivant de la participation haïtienne dans les luttes ouvrières de Cuba. De descendance haïtienne, il fut un grand dirigeant syndical haïtien parmi les ouvriers agricoles de la centrale sucrière Egipto de la commune El Salvador, dans la province de Guantánamo.

Chicho est né dans les années 1920. Ses parents haïtiens arrivèrent à Cuba en 1919 pour travailler, gagner un peu d'argent et rentrer chez eux. Mais le peu de revenus réalisés les porta à rester plus longtemps que prévu. Ils habitaient une chambre, dans un batey. Le temps aidant, ils avaient pu construire une maisonnette.

L'adolescent manifestait un grand intérêt pour son pays d'origine. Ses contemporains lui avaient donné le surnom de "Cuba" parce qu'ils l'entendaient toujours s'exclamer: « Cuba! Cuba! Cuba! ». Chicho n'est pas allé l'école de façon régulière. Mais il a fréquenté pendant un certain temps un petit établissement dans le quartier Corralillo de la commune El Salvador. Mais son obstination à apprendre le plus qu'il pouvait le porta à lire beaucoup, et son intelligence innée lui permit d'en savoir assez sur les mathématiques, l'espagnol et d'autres matières.

En dépit de son ascendance haïtienne (il parlait créole à la maison), il avait appris et parlait couramment l'espagnol sans accent. La situation économique de sa famille le porta à abandonner l'école et à se consacrer au seul travail qui était, lors, à sa portée: couper la canne à sucre. Les corvées liées à la coupe de la canne lui facilitèrent de très nombreux contacts avec les travailleurs de diverses plantations de la région.

Par son grand courage, il a montré que les braceros haïtiens n'étaient pas des gens qui se soumettaient docilement à l'arbitraire. C'est ainsi qu'en 1940 fut organisé le Syndicat de l'habitation Ermita pour répondre aux préoccupations et aux revendications des travailleurs et faire face aux terribles conditions de travail et de vie auxquelles les syndiqués et leurs familles étaient soumis.



Des braceros haïtiens à Cuba, dans les années 1940. La révolution cubaine leur a rendu leur dignité et leur a conféré la nationalité cubaine

Chicho Cuba fut élu secrétaire général du syndicat, parce que, selon les travailleurs à cette époque, pour être un chef de travailleurs agricoles il fallait avoir beaucoup de cran. Chicho Cuba rencontrait les ouvriers agricoles et analysait avec eux la situation qui prévalait, tout en soulevant le problème de ce qu'ils devaient exiger des employeurs. En 1944, les coupeurs de canne ne pouvaient plus résister ni au bas niveau de qui leur était payé pour leur travail, ni aux conditions de vie auxquelles ils étaient soumis.

Le 6 avril 1944, environ 800 coupeurs de canne venant de Arroyo Manteca et des zones voisines, armés de leurs machettes, organisèrent une marche depuis les champs de canne jusqu'aux bureaux de la centrale électrique d'Ermita pour demander une augmentation de salaire. A leur tête marchait Chicho Cuba.

Les contremaîtres affolés donnèrent l'alarme au bureau central tout en exagérant la situation: ainsi, ils prétendirent remarquer que les ouvriers avaient l'intention d'incendier le moulin. Ils firent appel à l'escadron 12 de Cuneira dont les effectifs occupèrent les routes par lesquelles arrivaient les manifestants. Quand ces derniers sont apparus, les militaires, sans crier gare, ont commencé à tirer sur eux, d'abord en l'air puis à hauteur d'homme. Chicho Cuba est tombé et est mort instantanément, les bras levés alors qu'il encourageait ses camarades.

Il a été enterré au cimetière de La Viuda, dans le centre d'Ermita. Longtemps anonyme, c'est grâce à la révolution cubaine que Chicho est entré dans l'histoire des luttes syndicales. Nous garderons précieusement dans notre mémoire reconnaissante le souvenir du grand courage du militant, du syndicaliste, du camarade, du compatriote qui repose en paix dans sa patrie d'adoption.

Source:
Raimundo G. Navia. Haitianos en la historia de Cuba.

La mémoire au service des luttes : Abdelmalek Sayad

Par FUIQP & Alain Saint-Victor

Il y a 21 ans, le 13 mars 1998, Abdelmalek Sayad décédait. Sociologue et auteur de nombreux travaux sur l'immigration, il était surnommé le « Socrate d'Algérie ».

Né en 1933 à Aghbala, commune de Beni Djellil en Kabylie, région berbère du nord de l'Algérie, il fait partie de la petite minorité d'indigènes accédant à l'école. Instituteur dans la casbah, il poursuit ensuite des études à l'université d'Alger où il rencontre Pierre Bourdieu. Il s'installe en France en 1963.

Ses travaux renouvellent complètement l'approche sociologique traditionnelle du fait migratoire postcolonial. Il reproche à cette sociologie son réductionnisme, le fait de tenir compte seulement de la problématique de l'immigration, en excluant celle de l'émigration. Pour lui l'immigration est un « fait social total » qui doit en conséquence s'analyser comme émigration-immigration, deux facettes d'un même processus.



Abdelmalek Sayad

De même, il déconstruit les approches fréquentes de l'immigration en « coûts et avantages ». Cette vision purement économiste de l'immigration, qui réduit celle-ci à une nécessité uniquement économique, ne permet pas de la saisir dans toute sa complexité. Pour ce faire, Sayad réintroduit l'histoire et ses effets qui produisent des déterminants incontournables pour comprendre le devenir de l'immigration postcoloniale en général, algérienne en particulier.

Sa sociologie est une véritable rupture avec les approches antérieures dominées par l'essentialisme et le culturalisme. Il critique ainsi fortement le concept d'intégration et son sous-entendu assimilationniste masquant les assignations sociales, dont sont victimes les personnes issues de l'immigration. Pour Sayad, l'État joue un rôle important dans la représentation de l'immigré (comme on peut le constater actuellement). En ce sens, l'immigré ne peut être perçu sans tenir compte d'une certaine politique d'État. Il en tire une formule qui deviendra célèbre : « exister, c'est exister politiquement ».

À propos de Sayad, l'historien français Émile Temime écrit: *Lire Sayad, c'est entrer avec lui dans une réflexion sociologique incessamment renouvelée, même si l'objet de son étude - l'immigré et l'immigration - nous semble toujours de même nature. C'est vivre non pas une sociologie "immobile", mais, bien au contraire, essayer de comprendre un monde en mouvement, posant par son existence et par les contradictions qui sont l'essence même de la condition de l'immigré, des problèmes qui sont les nôtre au quotidien... (la sociologie de l'immigration proposée par Sayad) oblige à élargir cette étude et cette réflexion à l'ensemble de l'histoire sociale, considérée comme une histoire globale. "Immigrer, c'est immigrer avec son histoire [l'immigration étant elle-même partie intégrante de cette histoire], avec ses traditions, ses manières de vivre, de sentir, d'agir et de penser, avec sa langue et sa religion ainsi que toutes les autres structures sociales, politiques, mentales, structures caractéristiques de la personne ... bref avec sa culture ».*

Les œuvres de Sayad sont nombreuses : Le déracinement : La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie (avec Pierre Bourdieu) ; L'immigration, ou les paradoxes de l'altérité ; Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles ; L'immigration algérienne en France (avec Alain Gillette) ; La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré ; etc.

La pensée de Sayad est d'une actualité brûlante, surtout à l'heure actuelle où l'extrême droite, sous ses différentes formes, utilise le nationalisme identitaire pour justifier le racisme et l'exclusion. Ses analyses sont précieuses pour déconstruire les discours dominants sur l'immigration.

Repose en paix, frère et camarade. Merci pour cette contribution à l'émancipation des peuples dominés.

Texte: FUIQP (Modifications et ajouts ASV)

Pour comprendre la révolte des Haïtiens !

Par Maurice LEMOINE

3ème partie et fin
Corruption au plus haut niveau

Mieux vaut tard que jamais ! Le 5 janvier 2017, Guy Philippe, narcotrafiquant notoire, ancien militaire, ex-commissaire principal de police, entraîné par les forces spéciales américaines en Equateur dans les années 1990 et « commandant en chef » des « Forces armées du Nord » qui ont contribué au renversement d'Aristide en 2004, est détenu par la brigade haïtienne de lutte contre le trafic de stupéfiants et des agents américains de la Drug Enforcement Administration (DEA), puis immédiatement extradé aux Etats-Unis. Un mandat d'arrêt émis par la DEA pesait sur lui depuis dix ans, sans que personne ne pense vraiment à l'arrêter. Mais, fraîchement élu sénateur du département de la Grand'Anse pour le compte d'une plateforme, le Consortium national des partis politiques (CNPP), alliée du PHTK, il allait bénéficier de l'immunité parlementaire. Le couperet tombe quatre jours avant qu'il ne prête serment. Sans faire plaisir à tout le monde. Le 15 mars, le Sénat de la République votera une résolution condamnant l'arrestation et la déportation vers les Etats-Unis de tout citoyen haïtien, « notamment celle du sénateur élu de la Grand'Anse Guy Philippe » [9].

Le 18 janvier, quelques jours avant la prestation de serment du 7 février, et deux précautions valant mieux qu'une, quatre députés ont instamment demandé au nouveau président du Sénat, Youri Latortue, et au bureau de l'Assemblée nationale de clore l'enquête ouverte contre celui qui vient d'être élu chef de l'Etat, mais ne jouit pas encore de l'impunité attaché à la fonction, Jovenel Moïse, pour des soupçons de « blanchiment » d'argent. Une entreprise qu'il a dirigée a été identifiée comme bénéficiaire de fonds pour un projet de construction d'une route sans signature de contrat.

Sénat et Assemblée se montrent compréhensifs : ils ne s'attardent pas sur ces soupçons. Le risque définitivement écarté, Moïse prête serment et nomme premier ministre le président du Rotary Club, Jack Guy Lafontant.

Aristide avait supprimé les Forces armées ; Moïse les rétablit quand se répand la nouvelle que, motivés par « le retour à l'ordre constitutionnel », les casques bleus de la Minustah vont quitter le territoire le 15 octobre. Après treize années d'une présence perçue comme une occupation, celle-ci n'a jamais su se gagner la confiance des Haïtiens. De plus petite taille, une Mission des Nations unies pour l'appui à la justice en Haïti (Minujusth) prend le relais pour contribuer à la formation de la police haïtienne (14 000 membres pour 11 millions d'habitants).

Toutefois, à partir de juillet 2018, c'est le ressentiment populaire qu'alimentent des révélations sur les avantages présumés des fonctionnaires, le débat sur l'utilisation discutable des fonds Petrocaribe et l'augmentation des prix des combustibles qui relancent la tension. Puis l'insurrection populaire. « Environ trois milliards des fonds de Petrocaribe ont été gaspillés durant le gouvernement de Martelly, s'indigne Henry Boisrolin, du Comité démocratique haïtien, et, quand on lui a demandé ce qui s'est passé avec cet argent, il a répondu qu'il avait construit les hôtels Marriott, Oasis, etc. Ce sont les hôtels qui ont été attaqués, où des autos ont été incendiées et où de nombreuses choses ont été détruites. C'est une tromperie. Un président qui quitte le pouvoir et reconnaît qu'il a acheté une maison pour 9 millions de dollars, puis prétend qu'une banque les lui a prêtés. Un ex-président qui demande un hélicoptère à la République dominicaine pour fuir le pays avec sa famille [10]… »

De la quinzaine d'anciens ministres et hauts fonctionnaires épinglés par l'enquête du Sénat, aucun n'a été poursuivi. Pas plus que les banques qui les ont aidés dans leurs détournements de fonds. Confrontés aux marées humaines descendues dans les rues, à l'appel du mouvement #PetroCaribeChallenge, le président Moïse, le 18 octobre 2018, appuie l'ouverture d'une enquête. Le 19 novembre, le dos au mur, les représentants des trois pouvoirs de l'Etat se retrouvent pour se pencher sur la crise politique, économique et sociale qu'affronte le pays. La répression s'abat. Féroce. Indiscriminée. « Il n'est plus possible d'ignorer les évènements de La Saline [un quartier réputé hostile au pouvoir], estime le quotidien Le Nouvelliste, le 4 décembre. En plein jour, des hommes armés assoiffés de sang, des membres de gangs connus, appuyés (…) par un blindé de la BOID [Brigade d'Opération et d'Intervention Départementale de la Police nationale] ont tué hommes, femmes, enfants, charcuté et brûlé des cadavres ».


L'arrestation et la déportation de Guy Philippe vers les Etats-Unis

Aide humanitaire

Début 2019, un nouveau scandale fait exploser les secteurs populaires de colère et de frustration. Grâce à Hugo Chávez et Nicolás Maduro, le Venezuela est le pays du monde qui, ces vingt dernières années, a le plus aidé Haïti. Le 10 janvier, alors que Maduro, réélu avec 67,84 % des votants, prêtait serment pour son second mandat (2019-2025), le secrétaire général de l'OEA Luis Almagro, chaque jour un peu plus à la botte de Washington, a convoqué une session extraordinaire et Haïti a été l'un des dix-neuf pays (sur trente-quatre) qui ont annoncé ne pas reconnaître le chef de l'Etat vénézuélien. Un coup de poignard dans le dos au plus fort de la tentative de coup d'Etat qu'organisent l'Empire et ses supplétifs latino-américains et européens.

Dès lors, une rage totale, sans merci, définitive, s'empare des opposants. Scènes chaotiques, pillages, émeutes en février. Les mouvements, syndicats, partis et dizaines de milliers d'anonymes avancent trois revendications : la démission immédiate de Jovenel Moïse ; le jugement et la condamnation des responsables du pillage du Fonds Petrocaribe ; l'appui au gouvernement vénézuélien et le rejet de l'ingérence américaine dans les affaires de la région.

Jovenel ne semble pas saisir la nature des événements lorsqu'il déclare, de façon irresponsable, « je ne mettrai pas le pays entre les mains de bandes armées et de narcotrafiquants », ravivant la colère de la population.

La peur étreint le milieu des affaires. Le 15 février, Washington appelle Port-au-Prince à faire ce que la « société civile » et surtout la Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCIH) recommandent : l'ouverture d'un dialogue, des améliorations politiques et économiques, et une lutte contre la corruption. Dès le lendemain, le premier ministre Jean-Henry Céant obtempère et annonce quelques mesures – réduction de 30 % du budget de son propre bureau ; audit de tous les organismes autonomes de l'Etat afin de récupérer les fonds détournés ; assainissement des douanes, suppression des monopoles, relèvement du salaire minimum journalier ; nomination de nouveaux directeurs des institutions de lutte contre la corruption ; mise en place de conseils d'administration à la tête des organismes autonomes de l'État ; réhabilitation du Fonds de développement industriel (Fdi) ; diminution des prix des produits de première nécessité.

Il ne manquait qu'un grand classique à ce déchaînement de violence pendant lequel des manifestants ont été assassinés par dizaines : le chapitre « barbouzerie ». Celui-ci a surgi le 18 février lorsque la police a appréhendé huit individus – cinq américains, un serbe et un russe résidant aux Etats-Unis, un haïtien – en possession d'un véritable arsenal : 6 fusils d'assaut, 5 pistolets Glock, 15 chargeurs de fusil d'assaut, environ 500 cartouches, 3 téléphones satellitaires, plusieurs plaques d'immatriculation et 2 drones professionnels. L'un d'entre eux, un ancien « marine » à la longue trajectoire militaire, Kroeker Kent Leland, figure comme associé et chef d'opération de Kroeker Partners, une compagnie de sécurité privée (CSP) basée à Baltimore, dans l'Etat de Maryland, aux Etats-Unis. Les autres américains – Christopher Michael Osman, Christopher Mark McKinley, Talon Ray Burton et Dustin Porte – sont d'anciens officiers de l'US Navy.

Selon la police haïtienne, ces hommes ont affirmé participer à une « mission gouvernementale » après avoir été interpellés. Sans doute pas au courant, le premier ministre Jean Henry Céant, les a dans un premier temps qualifié de « mercenaires » et de « terroristes ». Ce qui a amené le gouvernement américain à intervenir. Et, après que des conseillers du président Moïse aient tenté de soustraire les détenus aux autorités policières, le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Jean Roudy Aly, à autoriser leur retour aux Etats-Unis. Le jour même, ils quittaient l'aéroport international de Port-au-Prince sur un vol commercial d'American Airlines à destination de Miami.

Attendus à leur arrivée, ils ont déclaré aux autorités américaines qu'ils se trouvaient en Haiti pour assurer la sécurité privée d'un « homme d'affaires » travaillant pour le compte du gouvernement haïtien. Bien qu'ayant été arrêtés en Haïti en possession d'un arsenal de guerre totalement illégal et plus que suspect, ils ont été immédiatement libérés, après avoir été simplement « débriefés » [11].

suite à la page(18)

Algérie: Soulèvement populaire contre le régime !

Ouvriers, petits paysans, jeunesse populaire, intellectuels de progrès faites entendre vos aspirations politiques et sociales !

Une « étincelle a mis le feu à toute la plaine » parce que l'atmosphère était chargée d'une brûlante colère alimentée par la mainmise des oligarques sur l'Etat et les richesses du pays, par un immense mécontentement qui grondait depuis des mois. Sans remonter aux innombrables manifestations locales depuis 2001, Il y a eu d'abord la manifestation de Kherrata qui a été le détonateur du mouvement contre le 5e mandat de Bouteflika, le mandat de trop pour un homme qu'on n'a plus entendu depuis plus de 5 ans et rarement entrevu à la télé. L'appel aux marches du 22 février, sur l'origine duquel on peut se poser des questions, a pris sur un terrain fertile.

La guéguerre qui opposait depuis au moins 2003 deux fractions du pouvoir s'est envenimée au fil des ans au point d'affaiblir gravement la cohésion interne du régime lorsqu'elle a été conclue en septembre 2015 par le limogeage du général Médiène, le « Rab Dzaïr » (Dieu de l'Algérie), chef du DRS, la police politique qui a droit de regard sur tout. Les libéralisations entreprises de façon déclarée depuis 1990, le bradage des richesses de la nation, l'accaparement des recettes pétrolières par une minorité d'individus qui a fait main basse sur le commerce extérieur, ont enfanté une classe d'oligarques, de bourgeois mafieux.

Ces rapines ont attisé la haine du peuple pour les nouveaux riches, corrompus, corrupteurs, prévaricateurs, prédateurs, antinationaux surfactureurs de produits importés, destructeurs de la production nationale. Evidemment, cette classe n'avait pas attendu le retour de Bouteflika pour prospérer. Bouteflika n'a fait que rajouter des dizaines d'oligarques aux dizaines qu'il avait trouvés en 1999 et multiplier leurs fortunes grâce à un baril de pétrole de plus de 100 dollars.

Les travailleurs, les jeunes enfants du peuple que cette minorité a méprisés du haut de ses châteaux, de ses demeures luxueuses de Neuilly-sur-Seine, ou d'ailleurs, du haut de sa fortune insultante, se sont révoltés. Ils sont décidés à donner un coup de balai à toute cette faune puante. L'indignation a atteint son comble face au fossé qui sépare la majorité écrasante de la population à cette bourgeoise oligarchique. L'esprit de résignation, le sentiment d'être seul à couver sa colère ont d'un seul coup cédé devant la découverte que les masses populaires unies et décidées à prendre en main leur avenir recelaient une force formidable.


Le Parlement algérien a officiellement confié la présidence de la République au président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, un fidèle allié de l'ex-président Bouteflika, et un pur produit du « système » que le peuple ne cesse de dénoncer tout au cours des manifestations

Mais la force de l'indignation et de la mobilisation des travailleurs et des couches sociales les plus défavorisées ne doit pas se laisser lier les mains par les appels à se limiter au seul départ du « système ». Ce terme chacun l'entend à sa manière. A écouter les porte-parole politiques et idéologiques les plus influents des intérêts des fractions bourgeoises ou petites-bourgeoises mécontentées par la politique économique du régime des oligarques, ce terme désigne quelques dizaines de personnes directement liées aux groupes qui font la pluie et le beau temps depuis des lustres. C'est sur ces groupes et uniquement sur eux qu'il faut concentrer le tir, nous ordonnent-ils.

Les travailleurs qui ne supportent plus les privations et les inégalités, les femmes qui revendiquent l'égalité sont donc priées par de gros bras visiblement chargés de contrôler les slogans, de « ne pas diviser » le mouvement unanime contre Bouteflika par des revendications sociales « sectorielles inopportunes ». Surtout pas de grèves dans les secteurs productifs, nous disent les Bouchachi ! On les comprend : ça touche la caisse des bourgeois « libéraux » dont des figures connues se pavanent au milieu des zawalia. Attendez le départ de ce régime, la tenue d'élections démocratiques, l'instauration d'une 2e République - au contenu volontairement maintenu dans le flou - l'installation d'un pouvoir « légitime ». Après on discutera de la « république démocratique et sociale ». Après, quand vous aurez voté pour des Benbitour juniors, on vous expliquera qu'il faudra travailler pour « notre chère patrie » 12 heures par

milieu rural, sensibles aux pratiques féministes d'organisation et de lutte. Nègès Mawon, fondée en 2015, est sûrement l'organisation féministe la plus investie dans la mobilisation sur l'utilisation des fonds Petro Caribe. Ses membres, né·e·s en majorité après 1986, sont très présent·e·s sur Internet ainsi que dans les manifestations. Pascale Solages est l'une des figures importantes du mouvement des Petro Challengers et l'artiste Gaëlle Bien-Aimé, également membre de Nègès Mawon, utilise ses créations et spectacles pour interpeller et mobiliser. Au sein de la structure se trouvent une majorité de jeunes artistes, des étudiantes et de jeunes professionnelles souvent basées à Port-au-Prince. Ces jeunes féministes ont fait des choix stratégiques : au lieu de se calquer sur les savoir-faire des organisations plus anciennes, elles ont choisi une forme de complémentarité. Elles ne peuvent accompagner juridiquement les femmes victimes de violences mais développent un système de soutien ; ainsi, un marrainage pour celles qui se lancent dans le parcours judiciaire a été mis en place et des militantes assurent un contact quotidien.

Anyes Noël est comédienne, metteuse en scène et poétesse guadeloupéenne. Elle vit en Haïti depuis quatre ans. Ce fameux matin du 17 janvier 2019, elle était présente à l'hôtel Plaza pour interpeller Yves Léonard avant de filer à la répétition d'une pièce de sa création (10), sur les conditions de vie de femmes dans les prisons en Haïti et le système judiciaire. Dans des pays comme la France, les organisations féministes radicales non financées par l'État peuvent compter, malgré tout, sur d'autres leviers, comme le financement participatif ; en Haïti, la classe moyenne est davantage un mot qu'une réalité — ce n'est même pas sur le peu de représentants de la bourgeoisie que de jeunes féministes pourraient compter.

Ce que nous pouvons apprendre des féministes haïtiennes

« Les Rêves brulés », « Rèv boukannen » : ainsi s'intitulait la troisième édition du festival féministe de Nègès Mawon, en septembre 2018. On pouvait y voir la représentation théâtrale de la pièce écrite par Joeanne Joseph, membre de l'organisation, comédienne, dramaturge et commerçante. La pièce raconte avec subtilité et force les violences physiques, sexuelles et sociales que subissent les marchandes des marchés, maintenues dans un état de délabrement et laissées à la merci des raquetteurs. La pièce dit aussi : ces marchandes font la richesse des bourgeois qui gèrent l'importation des produits de base. Et raconte, enfin, la violence au sein de leur propre foyer. Fin 2018, dans le plus grand marché de la capitale, les agressions continuelles ont atteint leur apogée : 24 corps ont été retrouvés sur un tas de détritus à deux pas du Parlement. À l'heure où j'écris ces lignes, aucune lumière n'a été faite sur l'identité des victimes, les motifs et moyens du crime, ni même la date de leur décès. Au cours de l'année 2018, 80 % des dossiers que la SOFA a dû traiter concernaient les pensions alimentaires. Sharma Aurélien, militante au sein de la SOFA dont le travail de recherche porte sur ces questions, déclarait dans le podcast « Medam yo Ranse ! » : « Les femmes viennent pour la pension alimentaire, quand vraiment elles ne peuvent plus assumer seules les enfants ; mais quand on creuse, on voit qu'elles ont subit des violences de toutes sortes : domestiques, sexuelles, psychologiques. » Pour que les femmes puissent aller au bout de leurs procédures, la structure doit parfois prendre en charge leur relocalisation dans une ville de province et gérer les besoins quotidiens de survie de leur famille.

Et si le contexte haïtien pouvait servir de point de décentrage pour les mouvements féministes noirs des pays où ils sont minoritaires racialement ? L'identité et le projet politique de la nation haïtienne étant intrinsèquement liés à l'identité noire (11). Le mouvement féministe haïtien, à l'instar des récits de femmes esclaves lors de la colonisation française de Saint-Domingue, ne pourrait-il pas nous éclairer sur notre manière de penser la libération de l'oppression patriarcale dans un contexte où la domination impérialiste (ou raciste) pèse de tout son poids ? « Le féminisme doit devenir un mouvement politique de masse si l'on veut qu'il ait un impact révolutionnaire significatif sur la société (12) » ; ces mots de bell hooks sont plus que d'actualité. Alors que le péril apolitique et libéral guette de plus en plus les mouvements féministes noirs aux États-Unis, au Canada et en Europe — à travers l'obsession portée aux questions de représentations et de transformations individuelles —, regarder vers les luttes féministes du Sud global aide à remettre des priorités tout en évitant les procès malhonnêtes en « légitimité ». Bien que citer Lénine soit toujours un exercice périlleux, ses mots sont ici parfaitement adaptés : « À l'ère des masses, la politique commence là où se trouvent des millions d'hommes, voire des dizaines de millions. » Pauvreté, prison, violences sexuelles, travail, corruption… Les féministes haïtiennes s'emparent des questions qui touchent la majorité et vont chercher les femmes là où elles se trouvent : dans les classes populaires, hors des organisations féministes.

Notes

1. Commune de Port-au-Prince.
2. Podcast produit par AyiboPost et présenté par Fania Noël sur les questions de féminisme en Haïti.
3. L'artivisme fait référence à une conception politique de l'art.
4. « Luttes féministes en Haiti », Denyse Côté, revue Possibles, été 2014.
5. Commune de Port-au-Prince.
6. On désigne par ONGisation l'instauration du système des ONG comme structure privilégiée de l'action collective pour le développement.
7. Le fémonationalisme est le procédé de racisation visant à construire les personnes non blanches des pays occidentaux comme la principale menace contre les droits des femmes. Le pendant international du fémonationalisme est une facette de l'impérialisme : il s'exprime via les politiques de développement, la justification de guerre au nom des droits des femmes ou la production d'un discours qui vise à rendre spécifique le patriarcat à certains pays.
8. Déjouer le silence : contre-discours sur les femmes haïtiennes, Denyse Côté, Darline Alexis, Sabine Lamour ; Mémoire d'encrier, 2018.
9. Le Petrocaribe est une alliance entre les pays des Caraïbes et le Venezuela. Le Venezuela devait vendre le pétrole à ces derniers à des tarifs préférentiels, permettant aux bénéfices retirés par un pays comme Haïti d'être investis dans des projets de développement sociaux et économiques. On estime à 3,8 milliards de dollars américain le montant du Fond Petro Caribe en Haïti.
10. « Gouyad Senpyè », le Déhanché de Saint Pierre, de Darline Gilles.
11. Haïti se définit dans sa constitution comme la première République noire, tel qu'indiqué dans sa première version de 1805 : « Toute acception de couleur parmi les enfants d'une seule et même famille, dont le chef de l'État est le père, devant nécessairement cesser, les Haïtiens ne seront désormais connus que sous la dénomination génériques de Noirs. »
12. De la marge au centre : théorie féministe, bell hooks, éditions Cambourakis, 2017

Antiracisme, Féminisme, International 5 mars 2019
Ballast Mars 2019

---

jour payées 8 heures ! Parallèlement, ces politiciens se livrent à des tractations clandestines pour réconcilier les différents clans bourgeois mafieux de manière à contrôler le mouvement populaire et à éviter qu'il ne se transforme en mouvement de destruction des bases économiques de la bourgeoisie.

Leur plus grande peur est en effet qu'une telle réorientation des luttes débouche, au-delà de la mise à bas du régime actuel dont personne ne veut plus, sur la revendication d'un régime qui remette à l'ordre du jour la perspective d'une société socialiste. Une perspective épouvantable pour les exploiteurs, les arrivistes et les nouveaux candidats à l'enrichissement.

Rejetant ces « conseils », la classe ouvrière, les travailleurs, la paysannerie laborieuse, les couches sociales qui vivent de leur travail, les intellectuels patriotes de progrès doivent faire entendre fortement leurs aspirations de classe. Le mouvement du 22 février sera détourné des attentes populaires profondes si l'on ne barre pas la route aux politiciens des classes affairistes et exploiteuses. Ces « nouveaux guides » cherchent à les tromper pour préserver leurs intérêts de classe égoïstes en remplaçant des hommes haïs par des figures nouvelles.

C'est le moment pour les exploités, pour la jeunesse populaire de poser avec force leurs revendications. Ce sont eux qui souffrent le plus de ce régime mafieux-bourgeois. Ce sont eux qui ont le plus intérêt à s'en débarrasser en extirpant ses racines.

C'est le moment de s'organiser dans des syndicats de classe unitaires et coordonnés, de secouer les chaînes de l'esclavage capitaliste, de se battre pour un gouvernement révolutionnaire véritablement démocratique et populaire, de participer à la création d'un parti révolutionnaire de classe capable de diriger le mouvement populaire, œuvrant pour le socialisme dans la solidarité internationaliste avec les prolétaires de l'ensemble de la planète.

C'est à ces conditions que les victoires démocratiques des masses populaires, qui ne sont pas encore arrachées, ne seront pas confisquées par la bourgeoisie dite « libérale ». Celle-ci redoute surtout que la démocratie aille jusqu'au bout, jusqu'au contrôle des moyens de production et d'échange par les travailleurs. C'est aussi à ces conditions que les intrigues et les manœuvres impérialistes fébriles dont l'un des principaux buts est de s'emparer des richesses pétrolières du pays seront mises en échec. Il serait dangereux de nier ou de sous-estimer la réalité de ce danger.

Zoheir Bessa 3 avril 2019
Alger républicain 3 avril 2019
Solidarité Internationale 4 Avril 2019

Suite de la page (7)

prise au gouvernement au moment où on pensait à une révision constitutionnelle. Permettez que je vous dise, puisque j'étais non seulement un témoin, mais un acteur de la chose. Nous disions au président de la république, et il avait fini par l'accepter, qu'il ne pouvait pas valablement faire état d'une tendance personnelle vers la démocratie, quand il n'y a pas dans le pays un parti politique. Et à l'époque, il y a eu de grandes discussions au gouvernement pour ou contre le droit à l'existence des partis politiques que toutes les constitutions de la république reconnaissent, que les grands historiens de ce pays soutiennent. Reprenez l'ensemble des constitutions d'Haïti, dans chacune d'elles, il était clairement indiqué le droit à l'existence des partis politiques. La même tentative faite revient historiquement à Jean-Claude Duvalier et aux membres des dirigeants qui étaient à ses côtés, le fait pour nous d'avoir pris une loi permettant l'existence des partis politiques.

– Avait-il le choix en face d'un Sylvio Claude, par exemple?

– Mettons-nous d'accord…! Attendons! Permettez que je vous explique. Il y a un processus politique. Dans les discussions qui ont eu lieu, il y avait une tendance au sein du gouvernement. Nous disions que nous allons permettre l'existence des partis politiques, mais en tentant de les regrouper dans des tendances politiques : *gauche*, *droite* et *centre*. Donc on aurait, – *quelque soit l'appellation de la gauche* –, une représentation de celle-ci (la gauche) en tant que parti politique, de la *droite* et du *centre*. Alors, on serait donc éventuellement dans une campagne politique avec trois grandes tendances : *gauche*, *droite* et *centre*. Et pour y arriver, c'est moi, en tant que ministre de la Justice, qui ai fait rentrer la loi interdisant l'exercice de la pratique communiste en Haïti. Le décret est là. Vous le chercherez et vous le trouverez. C'est encore à l'initiative du gouvernement de Jean-Claude Duvalier que l'on crée les partis politiques. Personne ne s'imaginait à l'époque, qu'en faisant cette ouverture démocratique, parce que c'en est une, on aurait eu dans le pays 26 ou 28 partis politiques. Qui aurait imaginé qu'il y aurait eu ce débordement.

– L'existence des partis politiques, à quoi cela pouvait-il servir, quand on avait affaire à une présidence à vie?

– C'est justement cela que vous devez avoir à l'esprit. On était dans un gouvernement qui mettait en avant la présidence à vie.

– Et qui parlait en même de l'existence des partis politiques… De la nécessité qu'il y ait un climat de pluripartisme…

– Êtes-vous d'accord? Il a deux manières d'opérer des changements dans un pays. À moins que vous le fassiez de la manière révolutionnaire, comme certains le prétendent! Eh bien, qu'ils le fassent! Et on verra où cela mènera le pays. Et il y a une autre tendance au réformisme. Le changement doit se faire de manière incrémentaliste. Nous autres au gouvernement de Jean-Claude Duvalier, notre souci était de mener des réformes institutionnelles politiques. Face à un gouvernement de présidence à vie, il fallait emmener le président à rentrer dans la modernité politique, à lui faire comprendre qu'il faut créer la loi sr les partis politiques, pour que ceux-ci puissent normalement s'affirmer et prendre de ce pas la place qui leur revient. Nous avons créé la loi permettant l'existence des partis politiques. Et les partis politiques ont suivi. Au moment où l'on a promulgué les lois, qu'est-ce que l'on a vu? Grégoire Eugène avait toujours prôné le droit à l'existence des partis politiques. Grégoire Eugène a compris…

– À ses risques et périls, également. Il a été finalement arrêté et exilé le 28 novembre 1980.

– On ne fait pas de politique sans prendre des risques.

* Et Sylvio Claude a été maintes fois incarcéré pour avoir pris la liberté de fonder son parti politique en face d'un régime de parti unique.

* Ce n'est pas vrai…! Vous avancez une fausseté! Et je m'explique, sans vouloir faire la leçon à qui que ce soit. Il faut étudier les choses dans leur réalité. Sylvio Claude a été arrêté. Il a été emprisonné. Jugé. Emprisonné. Et libéré par la grâce présidentielle.

– Arrêté avant les élections législatives de février 1979.

– Je vais vous rappeler un fait que bien souvent les gens oublient. Allez chercher la déclaration de Sylvio Claude, candidat à la députation dans la zone de Mirebalais.

– En face de madame Marx Adolphe.

– Vous verrez que Sylvio Claude fait campagne sous la bannière du jean-claudisme. Allez voir la fiche élective de Sylvio Claude à l'époque. Il fait campagne lui-même au nom du jean-claudisme. Grégoire Eugène, lui-même candidat à la même époque, fait campagne au nom et sous la bannière du jean-claudisme. Il faut le savoir, il faut le souligner. Il y a eu un certain moment de la part de Grégoire Eugène ou de Sylvio Claude la tentative de….

– De se démarquer…

– Non, non, non! De rentrer au gouvernement…

– Vous dites bien de rentrer?

– De rentrer au gouvernement comme membre de la législature en tant que jean-claudistes.

– Parce qu'il n'y avait que la Chambre unique…

– Non, non, non! Ne confondons pas les choses! Parallèlement, un type comme Lerouge, qui faisait également la même démarche, agissait au nom de l'*antijean-claudisme*. Il ne faut pas toujours prendre les gens pour des héros. Ce n'est pas un carnaval. La politique est une science. Elle a ses normes; Il faut les respecter. Sylvio Claude fait campagne comme Grégoire Eugène au nom du jean-claudisme. Les individus l'oublient. Il faut le leur rappeler.

– Mais pourquoi a-t-il été arrêté avant les élections?

– Attendez, j'arrive. Quand donc Sylvio Claude, qui est mort dans les conditions malheureuses, – heureusement qu'il n'est pas mort sous Jean-Claude Duvalier–, revient des élections et qu'il est défait, il va entrer dans l'opposition. Il y a donc un deuxième niveau dans la pratique politique de Sylvio Claude qui, n'ayant pas été reçu membre du parlement, va maintenant intégrer le rang de l'opposition.

– Je vous parle de son arrestation avant les élections.

– Les choses ne me sont pas totalement fraîches à l'esprit. Il faut aller dans les archives du tribunal voir si Sylvio Claude a été emmené devant les tribunaux parce qu'il avait tout simplement créé un parti politique de fait, sans encadrement légal? Ou bien, est-ce que Sylvio Claude avait été traduit devant les tribunaux pour d'autres motifs?

– Que répondez-vous à cela, vous-même?

– Si je veux discuter de cette question de Sylvio Claude avec vous, je vais aller faire une quête documentaire avant de pouvoir affirmer des choses qui sont indéniables.

– Je reviens à la question à laquelle vous n'avez pas encore répondu. Êtes-vous un anticommuniste?



Jean-Claude Duvalier et Gracia Jacques 14 Avril 1971

– Je suis certainement un anticommuniste. Je l'ai toujours été. Je n'ai jamais fait partie ni du *PPLN*, ni du *PEP*, ni du *Parti communiste haïtien*, pour une raison bien simple. Si vous me la demandez…

– J'allais vous la demander…

– Je sais que dans certains secteurs, on m'a pris pour un homme de gauche.

– Bizarre!

– Dans certains secteurs, on m'a pris pour un homme de droite, dans d'autres pour un homme avec une tendance de gauche. Je sais ce que cela m'a valu après. Je vous dis pourquoi je n'ai jamais partagé le *marxisme*, la philosophie politique…

– … Marxienne…

– … Marxienne. Je vais vous dire pourquoi. J'ai toujours des amis de la gauche. D'abord, quand j'étais au gouvernement, je les ai longtemps protégés. Ils sont venus travailler avec moi comme observateur social. Ils étaient nombreux. Pourquoi je ne suis pas marxiste? Très jeune, à 18 ans, j'ai des amis qui viennent à Port-de-Paix pour mettre en place des cellules communistes. Je les connais tous. Nous discutons de tout. Je vais à la bibliothèque de mon père, je prends « *Le dix-huit brumaire de Louis Napoléon Bonaparte* » écrit par Marx. Je m'empresse de le lire pour aller faire une discussion intelligente avec mes camarades de promotion. Quand je note chez l'auteur une réflexion qui me déplaît. Faisant la critique du gouvernement de Bonaparte…

– Il a dit quoi?

– Il compare Bonaparte, pour montrer le côté ubuesque de ce dernier, à l'empire de Faustin Soulouque en Haïti. Ce qui est l'expression de l'Ubu. Je pense que Marx aurait pu trouver lui-même dans l'Europe qu'il étudiait un exemple pour mieux dire. Mais comme il fallait ridiculiser Napoléon, c'était par le biais de l'empereur Faustin Soulouque. Et à ce moment-là, ça m'a beaucoup déplu. Et j'ai dit à l'époque à mes camarades, je ne vois pas comment je partagerais les vues de Marx, qui en fin de compte, sans bien étudier la réalité haïtienne, avait dit ce que je viens de vous expliquer. C'est à partir de ce moment-là, que…

– Il en a fallu vraiment de peu pour faire de vous un *anticommuniste*…

– Ah, vous le dites! Vous savez, le choix dans la vie dépend de beaucoup ou de très peu.

– Fidel Castro est décrit par les États-Unis comme un autocrate, un dictateur qui brime la liberté de son peuple : un antidémocrate. Et vous, M. Achille, que dites-vous de lui?

– Fidel Castro?

– Vous le connaissez, quand même?

– Fidel Castro, je ne le connais pas à titre personnel. (Sourire) J'aurais bien aimé. J'ai beaucoup d'admiration pour Fidel Castro.

– Ce n'est pas connaître pour l'avoir rencontré, mais au moins pour l'avoir écouté, pour l'avoir lu…

– J'ai beaucoup de respect pour Fidel Castro qui tout au début de son règne avait tendance à chercher le mieux-être de son peuple. Ayant conquis le pouvoir par les armes, il était donc normal que Fidel Castro ait une vie révolutionnaire. Et ait tenté les changements structurels de son pays de manière très radicale. Si Fidel Castro a cru bon d'aller chercher tout l'appui logistique dans les pays de l'Est pour maintenir son gouvernement, c'est parce que, ou bien, il n'a pas été compris par l'Administration américaine de l'époque, ou bien que lui, il n'avait pas fait la démarche intelligente pour rester dans le giron du grand leader. Toujours est-il, les contradictions du moment ont fait qu'il a eu à faire un choix bien déterminé. Je ne suis pas juge du choix politique de Fidel Castro. Il a certainement échoué à bien des égards. Il y a des réussites et de grandes performances qu'il a réalisées. Mais une chose est certaine : ce que j'admire chez Castro, c'est qu'en dépit de tout ce que l'on a dit de lui, jamais je n'ai entendu que c'était un homme qui avait pillé les deniers de l'État pour s'enrichir, pour mener une vie luxueuse. À ce compte-là, il est digne d'exemple.

– Dans son livre « *Mémoires d'un leader du tiers-monde* », François Duvalier parle constamment de l'ordre révolutionnaire du 22 septembre 1957. Il dit ceci : « *Doctrinalement, la révolution qui me porta au pouvoir le 22 septembre 1957 a eu comme fondement de rendre la nation haïtienne trop divisée contre elle-même à l'unité.* » L'ordre révolutionnaire du 22 septembre 1957, cela veut dire quoi dans l'optique duvaliérienne?

* Je crois avoir répondu préalablement à cette question lorsque je disais que dans l'idéologie duvaliériste, Duvalier mettait en avant le terme de l'unité nationale. Et quand il parle de révolution, il s'agit de révolution sociale. Et pas d'autre chose. Ce dirigeant a mis beaucoup l'accent sur le politique plutôt que sur l'économique, à bien des égards. Pour Duvalier, comme je le crois, pour qu'il y ait stabilité gouvernementale, il faut ou bien arriver à un consensus entre les membres de la société, ou bien je pourrais dire, atomiser les gens de manière telle qu'ils se soumettent à un ordre social que lui, il mettra en avant.

– Et cela, par la force…

– Oui, mais écoutez-moi. Ce n'est pas moi qui le dirai, je ne suis pas là pour dire que les gouvernements doivent toujours avoir recours à la force. Ce qui est dit dans tous les livres de sciences politiques, c'est qu'il faut toujours, quand on est un responsable politique, chercher le compromis. Arbitrer les désaccords. Mais lorsque l'on a épuisé ces ressources, on sait que l'on fait appel à la force. On le fait soit de manière interne, soit dans l'ordre international aussi. On a vu, et combien de fois, le recours à la force, lorsque les compromis n'ont pas marché. Rappelez-vous Bush au Panama.

– Mais pas d'en abuser quand même!

– Ce n'est pas le rôle d'un leader politique d'abuser de la force.

– Mais on dit que Duvalier en a fait l'abus! L'avez-vous constaté vous-même?

– C'est l'un des thèmes qui devraient être largement discutés pour que l'on puisse voir le niveau de l'abus de la force utilisée par Duvalier. Ça se mesure. Qui encore disait : « *Pour bien connaître cela, il faut pouvoir le mesurer.* » Je crois que c'est Auguste Comte. Pour bien connaître ce paramètre, il faut pouvoir le mesurer. Cela peut bien se faire. Il y a des techniques de mesure qui permettrait de le faire.

– Tous les ouvrages de Duvalier sont donc truffés du concept de révolution. On dirait une obsession dans cette famille. Jean-Claude Duvalier a lui-même répété : « *Mon père a gagné la révolution politique, moi, je gagnerai la révolution économique.* » Finalement, M. Duvalier est parti, laissant Haïti dans une situation socioéconomique affligeante, désastreuse, pouvons-nous dire. Entretenez-vous encore des relations étroites avec Jean-Claude Duvalier?

– Bon, je n'entretiens pas des relations étroites avec Jean-Claude Duvalier,

Nous sommes séparés par la géographie, d'une part et de l'autre, nous ne sommes pas, lui et moi, dans un processus politique devant aboutir à quoi que ce soit.

– Aujourd'hui, la technique fait des merveilles. Il y a le téléphone.

– Non, je ne suis pas en train de dire que, entre Jean-Claude Duvalier et moi, il y a une inimitié quelconque. Non, pas du tout. On se parle, on est des amis. On reste des amis.

– Vous arrive-t-il de faire votre autocritique, de la façon dont vous avez gouverné ce pays, Haïti. Je

suite à la page(19)

Israël : Un soldat communiste incarcéré pour avoir refusé de poursuivre son service militaire !

Le 26 février dernier, Roman Levin, 19 ans, a été condamné à 30 jours d'emprisonnement par un tribunal militaire israélien. Opposé à l'occupation des territoires palestiniens par Israël, le jeune soldat a refusé de poursuivre son service. À la fin de son audience, il a été transféré à la prison militaire no 6, près d'Atlit.
Originaire de Bat Yam, au sud de Tel Aviv, Roman Levin, accompagné de quelques membres de sa famille, avait quitté l'Ukraine alors qu'il était âgé de 3 ans pour s'installer en Israël. C'est dans une volonté de contribuer à la société et remplir ses devoirs de citoyen qu'il s'est engagé dans l'armée il y a environ un an et demi. Au cours de son service, il a rejoint la Jeunesse communiste israélienne (Banki-Shabiba).



Roman Levin devant la base militaire de Beit Naballah, où il était conducteur de poids lourds avant de déclarer officiellement son refus de servir l'armée car opposé à l'occupation israélienne. (Photo: Mesarvot)



Londres : Veillée de solidarité à Roman Levin le 15 mars 2019

Dans sa déclaration officielle, Roman Levin affirme :

« Mon refus [de servir] est un acte de protestation contre l'occupation qui fait rage depuis plus de 50 ans et un acte de solidarité envers le peuple palestinien de Cisjordanie et de la bande de Gaza assiégée.

Lorsque j'ai rendu visite à ma famille en Ukraine, j'ai pu constater un manque de respect envers la communauté juive. En Israël également, mes amis et moi-même avons fait face à beaucoup de mépris à cause de notre différence d'appartenance ethnique et culturelle. C'est ainsi que s'est développée mon empathie pour le peuple palestinien opprimé. Une guerre civile a éclaté en Ukraine et, lorsque je m'y suis rendu il y a quelques mois, j'ai rencontré des soldats qui n'avaient aucune idée de ce pourquoi ils se battent et laissent leur vie. Je me suis identifié à ces soldats puisque de mon côté, je ne crois pas en cette politique militaire israélienne qui n'a pour but premier que de maintenir l'occupation. Cette expérience m'a conduit à reconsidérer le sens de mon service militaire.

Je refuse de rester acteur de l'oppression du peuple palestinien. Dans les territoires occupés, les bases militaires se multiplient au détriment de la population palestinienne qui fait face aux politiques de confiscation de leurs terres et de démolition de leurs habitations. Depuis 2006, Israël est responsable de la destruction de plus de 2 000 logements dans les territoires occupés. Le passeport palestinien étant classé 189e mondialement, les Palestiniens sont limités dans leur liberté de se déplacer à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, et ce droit est tout simplement révoqué au sein de la Bande de Gaza.

J'ai servi dans l'armée comme conducteur de poids lourds et mes missions consistaient principalement à me rendre au sein des territoires. Lorsque j'ai été recruté, je pensais que l'armée servait les intérêts des citoyens israéliens, mais mon expérience m'a fait comprendre que l'armée ne servait pas plus mes intérêts que ceux des travailleurs israéliens, particulièrement après les meurtres à répétition des manifestants sur la barrière de Gaza. La loi de l'État-nation a confirmé ce sentiment. J'en ai conclu qu'on ne peut pas être dans les deux camps. Il est impossible de s'opposer à l'occupation, au racisme et à l'ordre capitaliste tout en effectuant son service dans une armée qui défend cela.

Financièrement, il serait plus intéressant pour ma famille et moi de finir mon service, toucher un salaire et un permis qui me permettrait plus tard d'obtenir un travail bien rémunéré. Cependant, pour la plupart des habitants de Palestine, et en particulier pour les habitants de Gaza, ce n'est pas une option. Chaque année, l'étau se resserre autour du peuple palestinien, et le fossé se creuse de plus en plus entre les plus riches et les plus pauvres. Cette hausse de la pauvreté prive les travailleurs en Israël de l'espoir d'un avenir meilleur, alors que le gouvernement justifie la guerre. Chaque année, l'État alloue environ 70 milliards de shekels [plus de 17 milliards d'euros, ndlt] au budget de la défense plutôt que d'investir dans l'éducation, la santé et les aides sociales.

Pour faire du profit, Israël vend secrètement des armes sophistiquées aux régimes tyranniques comme l'Azerbaïdjan, le Soudan du Sud et le Rwanda, et participe directement aux persécutions du mouvement de résistance des agriculteurs en Inde : au cours des dernières années, 49 % des armes vendues par Israël ont été destinées à l'Inde.

Le service militaire ; à cause du rôle tyrannique de Tsahal, fait rempart à ce que la classe dirigeante redoute le plus : une alliance entre travailleurs juifs et arabes dans la lutte contre les puissants hommes d'affaires, le capitalisme népotiste et l'oppression nationaliste. Ce n'est que dans un mouvement de convergence et de solidarité avec la population arabe, mais aussi avec des camarades de misère comme les Éthiopiens, les Russes et les Juifs Mizrahim, que nous pouvons bâtir un avenir sans exploitation, sans oppression et sans guerre. »

Mesarvot, un réseau local qui relie les individus et les groupes qui refusent de s'enrôler dans l'armée israélienne en signe de protestation contre l'occupation, a accompagné Roman Levin dans son odyssée politique, et continue de le soutenir ainsi que tous les objecteurs de conscience.

Parti communiste d'Israël 5 mars 2019
Traduction Solidarité Internationale

Algérie : Déclaration du Secrétariat national du Parti socialiste des travailleurs



Pour le PST, le soulèvement des masses populaires contre le régime entamé le 22 février 2019 remet en cause tout le système, ses institutions et sa constitution

En imposant ce 2 avril 2019 le départ de Bouteflika, incarnation d'un régime libéral oligarchique, autoritaire, quasi monarchique et soumis aux intérêts des puissances étrangères impérialistes, les travailleurs, les jeunes, les femmes et l'ensemble des masses populaires viennent d'arracher, après plus de 40 jours de grèves et de manifestations massives sans précédent, une précieuse et historique première victoire.

En effet, en plus des manifestations gigantesques dans toutes les villes du pays, c'est la grève générale entamée le 10 mars par les travailleurs dans plusieurs secteurs, tels que les champs pétroliers et gaziers du sud, les transports aérien et ferroviaire, les activités portuaires, l'éducation et la santé, l'administration et les impôts, les professions libérales et les petits commerçants, etc., qui a amplifié la crise du régime et accéléré la fissuration du pouvoir. Ainsi, dès le 11 mars, Bouteflika renonçait au Cinquième mandat, même s'il voulait allonger le Quatrième.

Dans ce contexte de crise menaçant tout le système, le chef de l'Etat-Major de l'armée, le général Gaid Salah, encouragé par les appels de l'opposition libérale, s'est investi dans son nouveau rôle d'«l'arbitre sauveur» du système. Celui qu'il appelait «fakhamatouhou» [«son excellence», d'où le slogan durant les mobilisations: «le peuple est aujourd'hui son excellence»], il y a encore quelques jours, s'est transformé en un danger pour tout le régime. Afin de sauver le système, il fallait faire partir Bouteflika au plus vite, d'une part, et, d'autre part, s'attaquer à quelques oligarques du cercle présidentiel, symboles de la corruption et de la prédation, dans le but de calmer la révolte populaire et stopper le Hirak [la mobilisation et contestation populaire].

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité du système dans le cadre d'une transition contrôlée, l'armée a imposé d'emblée «une solution légaliste dans le cadre de la constitution». Ainsi, toute alternative politique est évacuée. Enfin, un forcing «médiatico-propagandiste» est mis en branle pour préfabriquer un «soutien populaire» à l'action du chef de l'Etat-Major et l'armée [Gaid Salah] qui, dans son dernier communiqué menaçant du 2 avril, déclare ne plus reconnaître la présidence et insinue de fait la mise en œuvre d'un «coup d'Etat blanc».

Pour le PST, l'irruption de l'armée dans la crise politique actuelle, loin de constituer une solution, consacre un passage en force. La répression et l'arrestation de manifestants ce mercredi 3 avril à la Grande Poste d'Alger contredisent les «envolées admiratives du Hirak populaire» qui rythmaient les communiqués de l'armée.

Pour le PST, le soulèvement des masses populaires contre le régime entamé le 22 février 2019 remet en cause tout le système, ses institutions et sa constitution. Aucun rafistolage de façade, aucun subterfuge de transition, aucun homme providentiel ne peut remplacer la volonté du peuple, source de toute légitimité démocratique.

Pour le PST, seule l'élection d'une assemblée constituante souveraine, représentative des aspirations démocratiques et sociales des travailleurs, des jeunes, des femmes et de tous les opprimés de notre pays peut constituer une véritable solution démocratique à la crise actuelle.

Pour la PST, l'heure est à l'auto-organisation des masses populaires algériennes dans les usines, les universités et les lycées, les quartiers et les villages, au niveau des femmes et des chômeurs, etc., d'une part et, d'autre part, la priorité est à la reconquête de nos libertés démocratiques, notamment les libertés d'expression, d'organisation, de manifestation ainsi que nos libertés syndicales et notre droit de grève.

Pour le PST, cette première victoire contre le régime de Bouteflika montre la voie. Notre mobilisation massive, nos magnifiques manifestations et nos multiples grèves ont payé!

Alger 3 avril 2019

Pleins Feux Sur: Daniel Mayala (Léogane, 1927- P-au-P, 1996)

Par Ed Rainer Sainvill

« Un patron des rythmes du terroir »



La batterie a accompagné l'avènement du ***jazz*** au début du 20e siècle. Adoptée en véritable métronome, elle a suppléé à elle seule, à de nombreuses unités percussives. La plaçant en cet instrument complexe, qui a d'abord servi à découper les gammes et à maintenir le tempo. Pour se décomplexer avec le temps, en permettant aux batteurs de donner libre cours à leur inventivité. Instrument multiple, la batterie peut être composée de deux grosses caisses et d'une double cymbale, d'une caisse claire (basse), avec hi-hat (ou Charleston), contrôlée par une pédale, deux tambours (tom) à timbre, une sélection de cymbales, tam-tams, blocs de bois, cloches de vache et autres accessoires, tels: les percussions, carillons, gongs etc. Dépendant du style du batteur ou du nombre de pièces dont il veut disposer.

Défricheur de son état, patron de la mesure, que ce soit en *''timbalero''* consommé ou en *''drumer''* intervenant. DM fut le détenteur d'un style florissant qui a formulé les multiples orientations rythmiques du «Jazz Des Jeunes ». Ce qui l'a intronisé en pionnier marquant, en l'imposant à ce tournant dans l'apothéose d'un extraordinaire orchestre qui s'était dédiée à la renaissance des valeurs nationales et des paramètres musicaux du terroir. Lesquels nécessitaient l'intervention d'un batteur pénétré de nuances rythmiques et d'une parfaite assise métronomique. Daniel Mayala a apporté la rigueur à la précision des ponctuations, au roulement de la caisse et à la pulsation des cymbales, caractéristiques essentielles d'un casseur à la tessiture multidirectionnelle.

Après avoir recueilli autant de gloire avec le « Jazz des Jeunes », il s'est retrouvé à New-York, continuant à faire ressortir sa singularité, ainsi que sa versatilité en mutant allègrement vers le ***konpa*** dans une brève collaboration avec Nemours. Un revirement spectaculaire, en remettant en mémoire cette malheureuse altercation qui est arrivée entre Daniel et Gérard Dupervil. Lorsque le batteur en plein de la polémique entre le groupe de Nemours et la bande à St. Aude, persistait a injurier le ***konpa*** qu'il jugeait minimaliste et sans envergure et, dont le succès va se révéler éphémère. Tandis que Gérard ne l'entendait pas ainsi, tout en défendant avec véhémence la musique émergente de son compère l'inventeur. Et cette bagarre, d'une telle ampleur que les deux membres du « Jazz des Jeunes » en sont venus aux mains, causant l'expulsion de Dupervil du groupe.

L'affaire s'est d'autant plus dégénérée, lorsque DM a lancé la cymbale comme une fusée, laquelle a failli mutiler l'œil droit de Gérard. Il est vrai qu'à cette étape l' « Orchestre de Nemours Jean Baptiste », s'est montré tout à fait intraitable et *inarrettable*, en drainant des foules de teenagers. Ce qui n'était pas facile pour ses compétiteurs. En tout cas, tant d'eaux ayant passées depuis sous les ponts. Et Daniel s'est retrouvé d'autres opportunités pour faire étalage de ce qu'il a de plus précieux, en se réinventant à coups de baguettes exquises. En voilà un qui a bien mérité sa réputation d'avant-gardiste et de professionnel scrupuleux. Pour avoir inspiré une panoplie de percussionnistes dans la musique native, et énormément contribué à l'art de jouer de la batterie.

Manifeste

« Être toujours vu à travers les barreaux d'une prison, un vêtement-prison qui ne vous quitte jamais. Une tortue avec sa carapace, voilà ce qu'il fait de vous! Même une chanson de prisonnier ne doit pas avoir dans la bouche le même goût que dans celle d'un homme libre. »

Jacques Stephen Alexis, Compère général soleil.

(pour Élisabeth P., témoignage d'amitié et de considération)

À notre coiffe des rotateurs une tendinite s'installe, poids le plus élevé d'un monde de pugilat et de mercenariat nous dégradant de l'intérieur, et nos meilleurs avions s'écrasent tonnerres au décollage, foi des coassements d'un ensemble d'usurpateurs à leur tour-marais d'étoiles aveuglantes, de leurs alliés maquisards battant pavillon tricolore bateau fou revanchard et blanc roux érable d'automne, apprenti dragueur en eaux troubles celui-ci, tous aussi cyniques et destructeurs que des glapissements dans l'enchâssure d'entêtés caquetages.

***

Malheur et déshonneur, et plus que disgrâce à tous ceux-là, chiens d'hommes, de femmes et chiens de sang, haut flambeau d'horreur au front, autrefois lancés contre nos tirailleurs-artisans d'un feu nouveau pour la liberté.

***

Poussés maintenant dans l'esclavage du manque par une association de malfaiteurs et coupés de l'ouverture sur l'essentiel par un insidieux mur entre nos regards ou nos choix, il nous reste beaucoup à réinventer pour arriver à l'expansion de nos désirs d'être (pas simplement d'avoir à tout prix…), à l'encontre d'un bon nombre d'abrutis tout autour.

Il nous faudra un haut cantique de Dahomey-le-royaume, non les insipides refrains de certains choristes de l'heure, un long dîner de clairvoyance pour tous les aveuglés d'entre nous, eux que l'on croyait perdus pour toujours, et, plus jamais, rien ne sera comme actuellement.

Et il faudra éteindre l'enfer du mensonge et de l'impunité dans tous les contours de nos paysages, pour que fertilité soit, pour le rayonnement de tous…, à l'abri des diffuseurs du mal, des malins, de leurs prisons et de leurs autres entreprises d'infestation du réel.

Lenous Guillaume Suprice, Montréal, le 3 avril 2019

Suite de la page (14)

Le 26 février, le président Jovenel Moïse a procédé à l'installation d'un Comité de facilitation du dialogue inter-haïtien de sept membres. Toutefois, avant même se présentation publique, deux de ses membres avaient déjà jeté l'éponge – dont Charles Suffrard, issu d'organisations paysannes. De son côté, n'ayant rien abandonné de ses revendications, le regroupement Konbit òganizasyon politik, sendika ak popilè projette de nouvelles journées de mobilisations, pour continuer, entre autres objectifs, d'exiger le départ du président Jovenel Moïse.

Le 1er mars dernier, en visite à Port-au-Prince pour discuter avec les dirigeants du secteur politique, du secteur privé et de la « société civile », le numéro trois du Département d'Etat aux affaires politiques David Hale, a averti haut et fort les « décideurs politiques », mais surtout ceux de l'opposition, que « les Etats Unis, n'accepteront pas qu'Haïti devienne une menace pour la région ». Genre : « elle est déjà très menacés par Cuba, le Nicaragua et le Venezuela. » Il a ajouté que l'administration Trump « mettra tout son poids dans la balance » pour forcer les protagonistes à discuter « pour sortir le pays d'une crise politique qui a trop durée ».

Ses déclarations n'ont pas obtenu un franc succès auprès de l'opposition radicale qui se méfie comme de la peste de la prétendue position de conciliation de Washington. Selon André Michel, l'un de ses porte-parole, « les Américains ne comprennent pas bien la crise politique haïtienne ». Plus direct encore, Jean Clarens Renois, candidat présidentiel en 2015 pour le compte de l'Union nationale pour l'intégrité et la réconciliation, a tranché : si resurgit un fort mouvement populaire, « la rue sera plus forte que les Etats-Unis ».

En attendant, à travers son dernier rapport trimestriel (1er mars 2019) adressé au secrétaire général des Nations unies, la Minujusth vient de souligner que « les conditions de vie de la population haïtienne se détériorent de plus en plus ». Selon ce rapport, et pour l'ensemble du pays, 5,5 % et 27 % des personnes interrogées se trouvent respectivement dans des situations d'urgence et de crise alimentaire ; 2,26 millions de personnes sont classées comme étant en situation d'insécurité alimentaire « et ont besoin d'une aide humanitaire à cet égard » [12].

Quelqu'un pourrait-il en aviser Donald Trump, son vice-président Mike Pence, son conseiller à la sécurité nationale John Bolton, son secrétaire d'Etat Mike Pompeo, le président colombien Ivan Duque ainsi que le « président » vénézuélien fantoche autoproclamé Juan Guaido (et même Emmanuel Macron) ? Plutôt que de laisser pourrir dans la ville colombienne et frontalière de Cúcuta, la pseudo « aide humanitaire » que trois avions cargo C-17 de l'armée américaine ont déposé pour organiser un show destiné à déstabiliser le Venezuela, que ne redirigent-ils ces cargaisons inutiles en direction d'Haïti, pays qui en a réellement besoin et ne refusera pas ? Il est vrai que la concurrence risque d'être rude en cas de relocalisation. Affecté par la fermeture de la frontière qu'a entraînée la rupture des relations diplomatiques entre la Colombie et le Venezuela, le maire de Cúcuta, César Rojas, critique vertement le président Ivan Duque pour les conséquences négatives que subit sa ville du fait de la politique irresponsable qui en a fait l'épicentre d'un véritable fiasco. Lui aussi réclame désespérément une aide. Située dans une province, le Nord Santander, où deux municipalités atteignent 92 % de pauvreté, Cúcuta est l'une des villes les plus misérables de Colombie, avec, en ce qui la concerne, 34 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Maurice LEMOINE

Notes

[9] Le 21 juin 2017, Guy Philippe a été condamné à une peine légère de neuf ans de prison par la justice américaine pour blanchiment d'argent – entre 1,5 et 3,5 millions de dollars entre 1999 et 2003 – provenant de la drogue.

[10] http://www.rebelion.org/noticia.php?id=244087

[11] D'après l'une des thèses qui circule (et que nous ne confirmons ni n'infirmons, faute d'informations de première main), la mission en Haïti de Kroeker Partners – spécialisée dans la protection d'infrastructures critiques (ports, aéroports, centrales électriques, banques) – était « top secret ». Seuls quelques membres de l'Exécutif en étaient informés, la Police nationale n'ayant pas été impliquée en raison d'un manque de confiance dans sa direction.

[12] https://undocs.org/fr/S/2019/198

Mémoire des luttes 9 mars 2019

« À toi, Climbié ! » – Un poème en hommage à Bernard Dadié qui a eu 103 ans

Hommes de tous les continents, nous te célébrons !
Avec les haïkus de nos carnets de prison,
Nous te consacrons désormais roi du panthéon des légendes africaines de la plume !
Ta mission ne se terminera jamais…
Petit Nègre à paris, toi qui ne te lasses point d'exorciser ta terre-patrie hantée par Le cri des oiseaux fous et Les sommeils des indépendances :
Héritier de Chaka, mets ton Pagne noir !
Oui, Les arbres en parlent encore…
Tes écrits ne sont pas Leurres ni lueurs,
Ils sont les jambes du fils de Dieu
Qui accompagne Les souffles et les voix dans le vent d'une aventure ambiguë Qui annonce l'avènement d'un tout-monde non-utopique !
Ton combat est à jamais imprimé sur le temps…
Pas Comme un malentendu, mais comme Béatrice du Congo s'adressant avec amour et sympathie à Monsieur Thôgô-Gnini dont la foi de corroborer que L'Afrique n'est pas mal partie n'a jamais grelotté !
Les vents s'en vont et s'en viennent…
Le sanglot de l'homme noir se meurt poco à poco,
Il gomme, Le sang de nos prières aidant,
Toutes les Cacophonies des voix d'Ici !
Il fait certes un temps de chien dans nos villes si cruelles : Heureusement, dans son cahier d'un retour au pays natal l'Enfant noir
Condamne tous ces testaments trahis par La petite Bijou !
Native son, Fils d'Agatha…
De Joal à Ongola, de Manhattan à Tokyo, de Laval à Bora-Bora,
De Cocody Aux chemins de Babokani,
Nous venons purifier nos mémoires de porc-épic
Avec Les belles histoires de Kacou Ananzé,
Les confidences des maquisards
Et Les contes de Koutou-as-amala ;
Au rendez-vous :
Chateaubriand avec la gracieuse chair de La chèvre de Monsieur Seguin,
Jazz et vin de palme pour tous !
Loin de Douala…
Sous les ombres oppressantes, derrière Les sombres façades,
Sous la flamme de la joie et sous la coupole de la reconnaissance,
La rose dans le bus jaune entonne sans balbutier
Le chant de Salomon, les Chants d'ombre,
Comme un grand combat
Pour toi,
Messie du Darfour,
Emblème des littératures africaines…
Notre centenaire !
Happy party !
Sans tam-tam…
Toujours comme jamais,
Quand le coq annoncera l'aube d'un autre jour,
Que la terre entière battra les mains,
Elle t'acclame à tout jamais
Toi,
Papassidi le citoyen des belles lettres
Et de La ville où nul ne meurt…
Concierge inlassable de l'île des tempêtes,
Toi,
Dont la plume travaille éternellement à nous
Sortir de la grande nuit !
Ô Jubilate,
Patron de New-York… !

Baltazar Atangana Noah

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur Joseph Maxo VILTENUS d'avec son épouse né Marie Filiamise SAINTIL pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la section Sud de la commune de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi sept mars deux mille dix-neuf, en présence de Me Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.
Pour ordre de publication
Me Applys FELIX, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de la dame Manie JEAN-BAPTISTE d'avec son époux Roudy SINCERE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers; commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ANNIE FIGNOLE, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi cinq juillet deux mille dix-huit, en présence de Me Yvenne TIBEAU, Substitut Commissaire de ce ressort, avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution; aux officiers du Ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.
Ainsi signé : Annie FIGNOLE, juge et Mozart TASSY greffier
Pour expédition conforme collationnée
Le Greffier

Suite de la page (16)

parle du gouvernement auquel vous avez appartenu.

– Je n'ai pas dirigé la république.

– C'est ce que j'ai dit.

– Si j'avais dirigé, ma marque serait bien différente. J'étais ministre à un gouvernement. J'ai eu la responsabilité de certains secteurs. J'ai donné le meilleur de moi-même au niveau de mes connaissances et de mon dévouement à la république.

– Vous ne pouvez quand même pas vous démarquer du reste! Vous faisiez partie d'un « *tout* ».

– Et alors, quel est le sens de la question?

– Avec les années, avez-vous pu prendre un certain recul pour faire l'autocritique du jean-claudisme, de la façon dont le jean-claudisme a gouverné Haïti?

– Je ferais ma propre autocritique. Comme Jean-Claude Duvalier se doit de faire la sienne. En ce qui me concerne, avec le recul du temps, l'expérience, si je devais aujourd'hui être responsable d'un ministère, j'aurais certainement travaillé avec des individus qui auraient partagé avec moi, avec la plus grande honnêteté, mes idéaux.

– Je vais être plus précis, plus direct. Avez-vous servi dans le bon gouvernement?

– Je n'ai jamais lu ce que l'on appelle le bon gouvernement et le mauvais gouvernement.

– Le gouvernement idéal…

– Le gouvernement idéal?

– Au moins en théorie, cela existe.

– Vous savez, je vais vous dire très franchement. La politique, c'est un processus d'actions en quête de rationalité. Je suis un homme très rationnel dans ce que je fais. J'ai toujours cherché cette rationalité dans l'ensemble de mes actions politiques. Voilà ce que je dirais de moi-même.

– Vous évitez toujours de parler de l'ensemble du gouvernement.

– Je n'ai pas à prendre une responsabilité collégiale. Chacun, dans la sphère de sa responsabilité, est responsable devant le parlement et la nation.

– Vous, vous avez la conscience tranquille d'avoir bien fait.

– Totalement. Par contre, j'aimerais bien que vous m'indiquiez quels sont les reproches les plus sensés et les plus justes que l'on m'aurait faits en tant que ministre sous Jean-Claude Duvalier? Ce serait l'occasion d'engager une discussion qui vous plairait.

– Ce n'est pas mon rôle exactement. Par contre j'aimerais bien continuer à vous poser des questions. D'ailleurs, je suis ici pour cela.

– Je suis là pour répondre aussi aux questions.

– Exactement…

– Qu'ai-je à me reprocher? Je vous dirais : **rien**… Je ne veux pas qu'on fasse avec moi un amalgame. Je ne peux pas être responsable de ce qui aurait été fait de répréhensible dans un autre secteur du gouvernement. Comme aussi, je n'ai pas à m'approprier de ce qui aurait été fait de valable dans un autre secteur. Un gouvernement s'étudie d'un point de vue social, d'un point de vue économique, d'un point de vue politique. Et au niveau de la gestion, en ce qui me concerne, politique, membre d'un gouvernement, il convient que l'on fasse un bilan de ma gestion. Elle est positive; elle ne l'est pas. Elle est bonne; elle n'est pas bonne. Vous avez prévariqué, vous n'avez pas prévariqué. Vous en faites la preuve; vous n'enfaites pas la preuve. Vous avez eu des responsabilités d'un point de vue institutionnel, qu'est-ce que vous avez fait? Comment vous avez dirigé votre ministère? Quelles sont les grandes enquêtes que vous avez menées? Quelles sont les nouvelles orientations que vous avez prises dans votre ministère? Moi, je crois que c'est là que s'arrête ma responsabilité au gouvernement.

– Quand on a fait partie d'un régime politique corrompu, peut-on s'en sortir sans être éclaboussé?

– Vous savez, la corruption est partout. Euh! Je mets en défi… les uns et les autres… de faire la preuve que Théodore Achille, ministre des Affaires sociales, ministre de la Justice, ministre de la Jeunesse et des Sports, aurait pratiqué la corruption et en aurait tiré lui-même avantage. Je ne me sens nullement éclaboussé. Je me présente devant vous dans ma nudité.

Robert Lodimus
(À suivre)

Suite de la page (8)

charismatiques, s'est disloquée au bas de l'avenue John Brown (Lalue) et rue Lamarre dans la capitale. En province non plus il n'y a pas eu foule. Les quelques rares manifestants se sont contentés de crier « aba Jovenel » et « vive le procès contre les Petro/voleurs » avant de rentrer chez eux sans aucun incident malgré la demande de Jean Charles Moïse qui réclamait « yon ti piman tou piti ».

A Port-au-Prince en revanche, il y a eu quelques casses et des pneus enflammés sans plus. Les manifestants en colère ont brisé quelques pare-brises des véhicules en stationnement sur le parcours de la manifestation. Mais rien de comparable à ce qu'on avait enregistré lors des précédentes manifestations de juillet 2018 ou de février 2019. Il faut dire qu'on n'a pas beaucoup vu les Petro/Challengers ce 29 mars pourtant annoncés sur les réseaux sociaux tout le long de la semaine. Les acteurs sont-ils déjà fatigués ? C'est la grande interrogation devant le résultat décevant de cette manifestation annoncée comme devant marquer l'Acte final de la mobilisation contre le pouvoir. Selon Assad Volcy qui fait le va-et-vient entre le pouvoir et l'opposition, l'échec des trois dernières manifestations est dû à la division et la divergence au sein des acteurs de l'opposition plurielle. Assad oublie seulement de dire qu'il a été l'un des premiers leaders de l'opposition à semer la confusion après qu'il se soit rapproché de Jovenel Moïse.

A la veille de la manifestation, le sénateur Nènèl Cassy du Secteur Démocratique et Populaire avait annoncé lors d'une conférence de presse que cette organisation politique d'opposition avait reçu une nouvelle invitation du Département d'Etat américain pour se rendre aux Etats Unis afin de rencontrer à Washington ceux qui suivent les affaires haïtiennes entre autres, madame Cindy Kierscht. On sait que Kenneth H. Merten, le « Monsieur Haïti » du Département d'Etat, devait être remplacé par elle qui devient la nouvelle Coordonnatrice spéciale pour Haïti. D'ailleurs, madame Cindy Kierscht vient d'effectuer sa première visite officielle à Port-au-Prince afin de rencontrer le chef de l'Etat et les principaux acteurs de la crise dans le cadre du dialogue inter-haïtien. Mais on ne sait pas encore quand le voyage de l'opposition radicale sera effectif chez l'Oncle Sam. Toutes les difficultés de l'opposition haïtienne de présenter une alternative crédible face au pouvoir en place résident dans cette ambivalence.

D'un côté le Président Jovenel Moïse qui reçoit une invitation du Président Donald Trump pour l'assurer du soutien de la Maison Blanche et de l'autre l'opposition dite radicale qui reçoit à son tour une invitation du Département d'Etat américain qui veut s'assurer que l'opposition ne s'égare pas en chemin et que la politique américaine en Haïti demeurera inchangée quoi qu'il arrive. Pragmatiques, les américains entendent jouer sur les deux tableaux. Celui qui tient le Palais national gagne automatiquement le soutien de la politique américaine. Dans ces conditions, Jovenel Moïse peut être tranquille tant que lui et son équipe gardent le contrôle du pouvoir. Quant à l'opposition, elle peut toujours manifester tant qu'elle dispose des troupes et militants qui répondent à son appel. Mais ça on l'a vu le 29 mars dernier à travers les rues de Port-au-Prince.

C.C

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. Call 866- 951-9073 for Information. No Risk. No Money Out Of Pocket.

AUTO DONATION

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

FINANCIAL

70 years old, kids are grown. Still need your life insurance? Or is a big LIFE SETTLEMENT CASH PAYOUT smarter? Call Benefit Advance. 1-844-348-5810

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (203) 666-8650 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18.50 P/H NYC $15 P/H LI $14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610, (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

AFFORDABLE NEW SIDING! Beautify your home! Save on monthly energy bills with beautiful NEW SIDING from 1800 Remodel! Up to 18 months no interest. Restrictions apply 855-773-1675

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-657-9488.

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MEDICAL SUPPLIES

Attention Viagra users: Generic 100 mg blue pills or Generic 20 mg yellow pills. Get 45 plus 5 free $99 + S/H. Guaranteed, no prescription necessary. Call 877-845-8068.

MISCELLANEOUS

DIRECTV & AT&T. 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT Package.) AT&T Internet 99 Percent Reliability. Unlimited Texts to 120 Countries w/AT&T Wireless. Call 4 FREE Quote- 1-888-534-6918

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. 1-800-943-0838

MISCELLANEOUS

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/month (for the first 3 months.) Reliable High Speed Fiber Optic Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990.

